

La démarche territoriale
**Lien social et solidarités
de proximité**

À partir d'une expérience en marche
sur le parc naturel régional du Vexin français
et des autres parcs expérimentaux

LA BOÎTE À OUTILS



→ FICHE 1

→ FICHE 2

→ FICHE 3

→ FICHE 4

→ FICHE 5

→ FICHE 6

→ FICHE 7

→ FICHE 8

→ FICHE 9

→ FICHE 10

→ FICHE 11

→ FICHE 12

→ FICHE 13

→ FICHE 14

→ FICHE 15

→ FICHE 16

→ FICHE 17

→ FICHE 18

→ FICHE 19

→ FICHE 20

→ FICHE 21

→ FICHE 22

→ FICHE 23

→ FICHE 24

→ FICHE 25

→ FICHE 26

→ FICHE 27

→ FICHE 28

→ FICHE 29

→ FICHE 30



FICHE 1 « POUR COMMENCER À PARLER DE LA DÉMARCHE »



Démarche d'accompagnement

« Lien social et
solidarités de proximité »

dans les

Parcs Naturels Régionaux



Un réseau désireux d'affirmer le volet social de leur charte :

3 principales ambitions exprimées par les responsables des Parcs :

- être des territoires d'innovation sur le « mieux-vivre ensemble » dans son rapport renouvelé de l'Homme à la nature
- être des territoires à forte capacité d'anticipation aux changements-transcender les limites
- être des territoires du possible...et d'impossible

Conclusion de la mission « Avenir des Parcs » en terme d'ambitions :

- être « assembler » du territoire et être ouvert aux coopérations
- être des territoires d'expérimentation, en lien avec la recherche
- développer une capacité d'anticipation/d'adaptation aux changements territoriaux
- intégrer davantage la dimension sociale et culturelle dans le développement afin de renforcer la cohésion et les solidarités territoriales



FICHE 1 « POUR COMMENCER À PARLER DE LA DÉMARCHÉ »



Un réseau désireux d'affirmer le volet social de ses chartes

Evolution de la posture des Parcs / nouveaux enjeux des territoires :

- . Volonté que les Parcs constituent des *plateformes territoriales d'innovation*
- . Visée d'une *économie sociale et circulaire*
- . *Promotion d'une économie sociale et solidaire*, en soutenant notamment l'ancrage territorial d'entreprises à but social
- . Souhait de privilégier les « *modes de faire* », *créateurs de lien social*
- . Être plus attentifs à la réduction des inégalités sociales dans l'accès à la qualité de vie et à la qualité environnementale

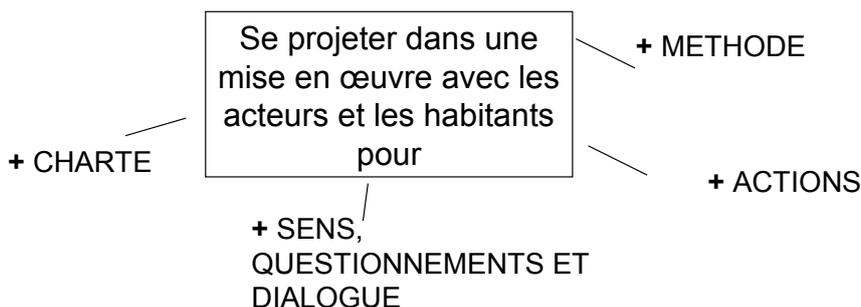
Evolution nécessaire du mode d'intervention des Parcs :

- . Équipe d'ingénierie interdisciplinaire : tisser des liens entre l'action individuelle des porteurs de projets, publics-privés, action collective et ressources territoriales
- . Connaissance de l'évolution des ressources humaines sociodémographiques et socio-éco nécessaires à la détection des potentialités et des fragilités sociales



OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ PARTAGÉE

- Favoriser la co-construction de la dimension sociale de la charte dans une logique de + de transversalité
- Développer de nouvelles dynamiques locales intégrant la dimension sociale





FICHE 1 « POUR COMMENCER À PARLER DE LA DÉMARCHE »



CONDITIONS POUR UNE DÉMARCHE LOCALE

- Une préparation suffisante
- Un engagement politique du Parc (délibération)
- Un pilotage mobilisé sur la durée : groupe de pilotage, élu et animateurs référents
- Une capacité d'accompagnement du Parc identifiée
- Une capacité de passage à l'action si cela est souhaité, en maintenant la dynamique et la mobilisation dans le temps

5



UNE DÉMARCHE du Vivre-ensemble en 2 phases et 10 séquences sur chaque Parc



Phase I : Lancement de la démarche

1. Amorcer une dynamique par le dialogue et des actions qui mobilisent
« se connaître et se re-connaître »
2. Définir un pilotage collaboratif pour viser une progression continue
« nécessité d'un portage politique fort via le comité syndical, détermination d'un comité de pilotage »
3. Bien préparer la démarche avec les élus et l'équipe Parc
« s'entendre sur le sens et les perceptions données au mot social »
4. Rassembler des élus et acteurs de la vie sociale pour une 1^{ère} phase de dialogue et de médiation
« lancement de la démarche de dialogue et de médiation par le comité de pilotage »

6 Temps répartis sur 6 à 8 mois

Phase II : Déploiement de la dynamique sociale

5. lancer rapidement le plan d'action dès l'année 1 pour mobiliser et amorcer la dynamique
« une mise en route rapide des actions »
6. Donner plus d'impact social pour l'ensemble des actions suivies par le Parc
« renforcer les actions Parc par un contenu social accentué »
7. Proposer un accompagnement spécifique pour des démarches localisées
« déclinaison de la démarche vers les communautés de communes »
8. Faire vivre et évoluer le pilotage, la participation des acteurs et habitants
9. communiquer pour faire comprendre et inviter à y participer
10. Évaluer et relancer le plan d'action chaque année

6



FICHE 2 DIAPORAMA DESTINÉ AU COMITÉ SYNDICAL



Démarche d'accompagnement

« lien social et solidarités
de proximité »

Parc Naturel Régional

XXX

comité syndical

du XXX

Présentation de la méthode



Un réseau désireux d'affirmer le volet social de leur charte

Conclusions de la mission « Avenir des Parcs » / ambitions :

Intégrer davantage les dimensions sociales et culturelles dans le développement afin de renforcer la cohésion et les solidarités territoriales

- Rôle des Parcs : Rassembleur sur le territoire, ouvert aux coopérations, Territoires d'expérimentation (liens avec la Recherche) et d'innovation (capacité d'adaptation aux changements)



Connaissance sociologique du territoire

Traduction :

- Développement social territorial : facteur d'innovation
- Modes de faire : plus attentifs à la réduction des inégalités sociales dans l'accès à la qualité de vie et à la qualité de vie environnementale
- Approche de l'équipe plus transversale



FICHE 2 DIAPORAMA DESTINÉ AU COMITÉ SYNDICAL (SUITE)



Du Socialau Sociétal



Conception de la politiques sociale :
dominante sanitaire et souvent « psychologisée »
une prise en charge individualisée
logique catégorielle : dispositifs par publics,
par thématiques, par tranches d'âge

3 niveaux d'interventions sociales :

- Action sociale à caractère individuel
- Action sociale de prévention
- Développement Social Local

- Une compréhension systémique,
- des réponses adaptées aux besoins locaux : dépasser les réponses déjà établies avec des projets descendants
- des démarches mobilisatrices

- **Préférer une démarche globale, intersectorielle et croisement des pratiques** (politiques du vieillissement, jeunesse, insertion, habitat etc),
- **Être attentif au renforcement des liens sociaux, des relations sociales** « valoriser autant les liens de vie que les lieux de vie »



Du Socialau Sociétal



Au niveau individuel :
confiance en soi, estime de soi renforcé, meilleure appréhension de la complexité sociétale et des expertises en jeu, acquisition de nouvelles compétences

Effets produits à partir d'une démarche en Développement Social Local : 3 niveaux

Au niveau des groupes :
Des rapports et des relations sociales améliorées entre membres, prises de responsabilité, capacité d'autodétermination (idées, initiatives..)

Au niveau des territoires :
Conditions de vie améliorées, élus et institutionnels mieux perçus et compris

4



FICHE 2 DIAPORAMA DESTINÉ AU COMITÉ SYNDICAL (SUITE)



UNE DÉMARCHE du Vivre-ensemble en 2 phases et 10 séquences sur chaque Parc



<p>Phase I : Lancement de la démarche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Amorcer une dynamique par le dialogue et des actions qui mobilisent « se connaître et se re-connaître » 2. Définir un pilotage collaboratif pour viser une progression continue « nécessité d'un portage politique fort via le comité syndical, détermination d'un comité de pilotage » 3. Bien préparer la démarche avec les élus et l'équipe Parc « s'entendre sur le sens et les perceptions donnés au mot social » 4. Rassembler des élus et acteurs de la vie sociale pour une 1^{ère} phase de dialogue et de médiation « lancement de la démarche de dialogue et de médiation par le comité de pilotage » <p>6 Temps répartis sur 6 à 8 mois</p>	<p>Phase II : Déploiement de la dynamique sociale</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. lancer rapidement le plan d'action dès l'année 1 pour mobiliser et amorcer la dynamique « une mise en route rapide des actions » 6. Donner plus d'impact social pour l'ensemble des actions suivies par le Parc « renforcer les actions Parc par un contenu social accentué » 7. Proposer un accompagnement spécifique pour des démarches localisées « déclinaison de la démarche vers les communautés de communes » 8. Faire vivre et évoluer le pilotage, la participation des acteurs et habitants 9. communiquer pour faire comprendre et inviter à y participer 10. Évaluer et relancer le plan d'action chaque année
--	---

5



UNE DÉMARCHE « lien social et solidarités de proximité » Parc XXX



Lancement

- Partage avec l'équipe Parc des représentations liées au Social
- Détermination de la composition du comité de pilotage
- Délibération du comité syndical

T2 : Regards croisés par une méthode délibérative

- Production d'items par groupe test
- Vote et débat sur les dissensus

Dynamique sociale en actions

T6 Restitution au conseil syndical du PNR

- Restitution des travaux par le comité de pilotage
- Validation et ajustement des objectifs par le comité syndical

T1 : Mise en route et cadrage des objectifs

- Cadrage de la démarche avec le comité de pilotage :
 - attendus et objectifs,
 - choix de 4 groupes test pour la démarche
 - détermination d'une question commune

T3 Préparation du revote

- Analyse et synthèse des items des 4 groupes par le comité de pilotage
- Revote des items de synthèse par les 4 groupes-tests

T5 restitution partagée

- Restitution partagée à l'ensemble des personnes mobilisées ; hiérarchisation des propositions d'objectifs avec critères opérationnels et pistes d'actions concrètes

T4 Analyse des propositions

- Consolidation des items de synthèse, finalisé par le comité de pilotage
- Développement de propositions d'objectifs



1

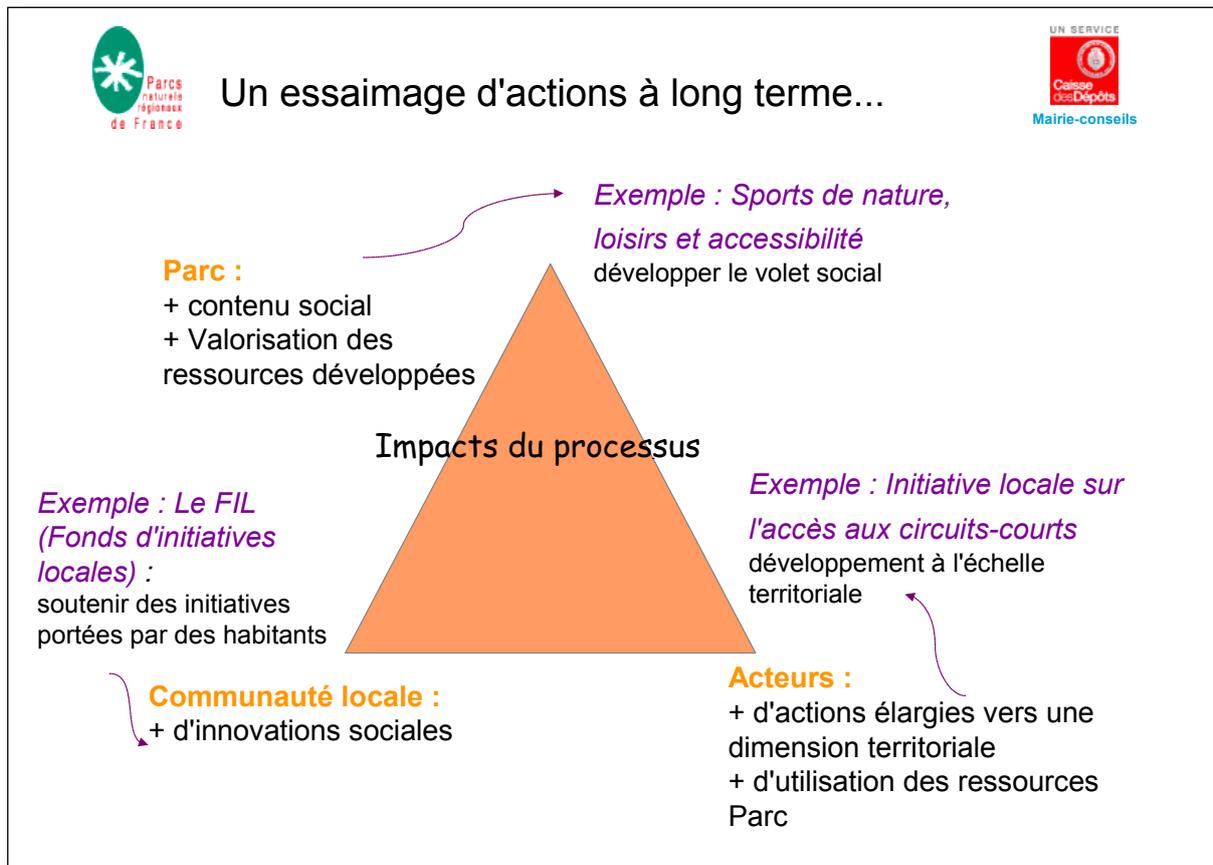
2

3

4

5

FICHE 2 DIAPORAMA DESTINÉ AU COMITÉ SYNDICAL (SUITE)





FICHE 3 PRÉPARATION DE RÉUNION AVEC L'ÉQUIPE

Exemple de document de préparation

RÉUNION AVEC L'ÉQUIPE DU PARC XXX LE XXX

Objectifs

- Partage avec l'équipe d'un temps fort à vivre ensemble sur cet enjeu
- Travail sur les évolutions sociétales et sociales
- Travail d'équipe sur le sens
- Calage avec les référents
- Travail sur les objectifs, les spécificités locales

Introduction > 10 -15 min

- Par la (le) directrice (directeur) du parc : éléments de contexte et enjeux déclenchant l'inscription du PNR dans la démarche d'accompagnement « Lien social et solidarités de proximité ».
- Par le chargé de mission de la fédération des PNR : genèse de la démarche et perspectives pour les parcs.

Proposition d'une lecture de la dimension sociale : de l'intervention sociale au développement social territorial > 20 à 30 min

Référence à la note de synthèse > **Fiche 4**

Observation de la dimension sociale dans les actions du parc : réflexion collective par groupe de trois ou quatre chargés de mission et synthèse > 1 h

Par les animateurs

- Chaque personne décrit rapidement une action aboutie/en cours/en projet (de l'actuelle charte), pour laquelle le groupe va déterminer trois valeurs préférentielles et une intention dominante (liste distribuée, issue d'une étude conduite par le cabinet Novation et intitulée « Développement social local : mieux connaître les pratiques des parcs naturels régionaux ») > **Fiche 5**
- Post-it sur lequel sera noté le titre de l'action + intention + trois valeurs dominantes.
- Mise en commun sur la MAP de restitution réalisée sur un paper board ; relevé des intentions ; les valeurs seront repérées à main levée (les avoir préalablement notées sur un tableau).

Synthèse

- Identifier les intentions dominantes : interpellier les charges de missions ? À propos de telle action, pourquoi avoir choisi cette intention, quelle en est la signification ?
- Repérer les intentions non citées ; pourquoi ? Y a-t-il des intentions non notées et que vous auriez aimé exprimer ?





FICHE 3 PRÉPARATION DE RÉUNION AVEC L'ÉQUIPE (SUITE)

- Sur les valeurs, idem.

Réaliser une brève interprétation

- Qu'est-ce que cela évoque lorsque vous mettez en évidence certaines intentions et valeurs plus que d'autres ?
- Pourquoi le choix de x valeurs/intentions plutôt que d'autres ?

Ce travail de description de l'action à travers des intentions et des valeurs permet de la regarder autrement.

- Est-il possible d'identifier une dimension sociale, voire de la renforcer ?
- Pourrions-nous la développer différemment, peut-être par un partenariat plus large (vers les acteurs du social), ou élargir le public visé, etc. ?
- Y a-t-il lieu et si oui, comment changer des modes de fonctionnement, des pratiques, des postures ?

Au regard de la synthèse de l'exercice collectif et des intentions relevées, évoquer en deux ou trois points en quoi ce qui vient d'être travaillé constitue une nouvelle étape à réaliser, quelque chose d'inédit, **un changement dans les pratiques du parc en termes de posture, de partenariat, de pratiques et donc la nécessité d'avoir un accompagnement pour « faire ce changement au mieux ».**

Quelques éléments de réponses ont été apportés, mais, compte tenu de la charte, comment concrètement aller plus loin ? Qu'est ce qui peut changer ?

Présentation de la démarche d'accompagnement: objectifs, modalités

Par les animateurs > 45 min

Référence au diaporama destiné à l'équipe parc > **Fiche 6**



FICHE 4 NOTE DE L'INTERVENTION SOCIALE

Les défis du développement social local

La crise de l'État-providence n'est pas seulement liée au problème de financements : elle questionne surtout les fondements mêmes de notre conception de la solidarité et du « vivre ensemble ». Répondre à la crise consiste peut-être à imaginer de nouvelles formes d'intervention, plus en phase avec les réalités sociales vécues par les habitants, notamment les plus vulnérables.

La question sociale ne peut plus être considérée comme un épiphénomène, assimilée à l'aide destinée aux plus nécessiteux. Les situations de précarisation¹ présentent un caractère de masse et s'ancrent dans le temps avec aujourd'hui des populations que les services sociaux ne voyaient pas auparavant (retraités, jeunes diplômés, salariés, etc.).

Il s'agit de mieux comprendre les mutations sociétales en jeu et les défis auxquels nous devons répondre. La société française est traversée par le paradoxe suivant : en ayant acquis – parfois chèrement – des formes de bonheur individualisé, s'est créée une vulnérabilité collective. Si les inégalités sociales s'amplifient en raison des précarités économiques, elles s'accompagnent souvent de précarités relationnelles qui génèrent une perte de confiance en soi et de dignité.

I- MUTATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES EN JEU

LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE, UNE SITUATION INÉDITE DANS L'HISTOIRE HUMAINE

Une simple indication statistique de cette accentuation du vieillissement : en 2012, une personne sur cinq avait plus de 60 ans ; en 2050 ce sera une personne sur trois.

Dans ces projections démographiques, le concept de gérontocroissance², développé par Gérard François Dumont, géographe, fournit des indications précieuses. Si, aujourd'hui, les espaces ruraux accueillent une forte proportion de personnes âgées, la gérontocroissance liée aux apports migratoires, montre que ce sont les territoires urbains des grandes villes françaises qui devront répondre aux besoins de ces populations, notamment pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Le choc démographique engendré par le nombre de personnes âgées va bouleverser les comportements. Une société constituée d'une forte proportion de personnes vieillissantes se comporte différemment. De nouveaux modes de vie s'imposeront, pour se déplacer, pour consommer, pour se loger, etc.

Deux perceptions opposées mettent en perspective le concept de vieillissement.

L'une prône le « bien vieillir », nommé aussi « vieillissement réussi » : des terminologies choisies pour des programmes nationaux et européens. C'est l'idée d'une vieillesse positive où les retraités ont le temps de vivre, de prendre du temps pour eux-mêmes, voire pour les autres, et se sentent utiles socialement. Notons d'ailleurs que certains territoires reconnaissent les personnes âgées qu'à travers le prisme des « clubs » alors que ce type d'offre ne convient plus à toutes les attentes. Nombre de personnes vieillissantes aspirent à d'autres formes d'activités pour se sentir appartenir à un territoire sur lequel elles vivent.

L'autre perception assimile le vieillissement de la population aux questions de dépendance, au déclin physique et psychique qui toucherait les 75 ans et plus.

Dans les politiques gérontologiques, cette vision est dominante et génère des réponses partielles très ciblées, avec pourtant des tentatives de coordination (CLIC).

DES « JEUNESSES » À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

À l'autre extrémité des âges se situe la jeunesse (en 2011, une personne sur quatre a moins de 20 ans). Cette jeunesse se caractérise par une extension des seuils d'âge, révélée par une

1. Voir la dernière étude de l'Insee sur ce sujet : en 2009, 8,2 millions de personnes vivaient en-dessous → du seuil de pauvreté avec moins de 954 € par mois

2. Augmentation des effectifs des personnes âgées différenciées selon les territoires (dans une population).



FICHE 4 NOTE DE L'INTERVENTION SOCIALE (SUITE)

précocité de l'adolescence et une entrée plus tardive dans la vie adulte.

Des «jeunesses» malmenées

Les jeunes subissent les effets de la crise économique : 23 % des 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 954 € par mois.

Le taux de chômage est élevé (22,7 % en août 2012 pour les moins de 25 ans), accentuant les inégalités entre jeunes d'une même génération en raison du niveau de diplôme.

Les non-diplômés éprouvent des difficultés d'accès à l'emploi – des jeunes ayant un niveau inférieur au CAP ont un risque d'être au chômage, supérieur de 16 points par rapport aux autres.

Les types d'emplois restent précaires entre emplois de CDD/temps partiels subis (âge moyen du premier CDI : 27 ans).

Un «marchepied bancal» pour accéder à l'indépendance

Les jeunes doivent se former mieux et plus longtemps pour avoir des chances d'intégrer un emploi (en 2006 (part de la population diplômée de l'enseignement supérieur entre deux générations en France : 19 % des 45-54 ans contre 41 % des 25-34 ans). Contrairement à d'autres pays européens, comme les pays du Nord, le système de formation français accorde une place très importante aux diplômés, exigeant du jeune qu'il se forme pour mieux «se placer» dans l'appareil économique.

Peu d'alternatives sont laissées aux jeunes quant à leur capacité de développer des formes d'indépendance par un accès à des expériences professionnelles, avoir des possibilités d'aller-retours entre études et travail ou toute autre expérience sociale.

Auparavant, le processus de socialisation passait par la transmission des normes imposées par le groupe, le milieu d'origine. Aujourd'hui, en l'absence ou d'une moindre transmission traditionnelle, le jeune construit individuellement son parcours de vie, le définit au regard des opportunités ou risques imposés par le marché du travail. Il s'agit d'expérimenter, d'élaborer son propre chemin – «l'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à négocier devient essentielle», explique Jean-Claude Richez³.

Une place «vide» dans la sphère publique

Les jeunes sont peu présents dans les partis politiques, dans les syndicats ou dans les grands mouvements associatifs à logique verticale. Globalement, ils votent moins que leurs aînés, ce qui ne signifie pas pour autant un désintérêt de la vie publique. À ce niveau, il existe des différences générationnelles en termes d'équilibre des places qui sont laissées aux jeunes dans les lieux de décision, les développements de projets. Ainsi peut-on s'interroger sur la réelle prise en compte de leurs difficultés sociales, de leurs aspirations.

VERS UNE MASSIFICATION DES PRÉCARITÉS

Longtemps considéré comme un fait marginal, la précarité ne cesse d'augmenter. On évoque autant les précarités économiques que les précarités relationnelles. L'une et l'autre peuvent être distinctes, mais elles sont le plus souvent cumulées. Elles renvoient aux notions d'inégalités économiques et sociales sur les territoires et provoquent des délitements, des ruptures dans les parcours de vie.

Des précarités économiques

Rappelons que, depuis les années 80, la problématique structurelle française demeure le taux de chômage dont le taux oscille autour de 10 % de la population active. Mais, le phénomène marquant de ces dernières années, c'est la «dualisation» des statuts professionnels avec ceux qui occupent un emploi en CDI et ceux qui cumulent des emplois précaires (CDD, emplois saisonniers, intérim) et les temps partiels souvent subis (en 2006 : 17 % des contrats dont 82 % d'emplois occupés par les femmes). →

3. *Pourquoi faire participer les jeunes*, Patricia LONCLE, page 18, L'Harmattan.

4. L'Insee nous rappelait dernièrement que la France comptait 1,9 millions de personnes qui travaillent et qui sont en-dessous du seuil de pauvreté.



FICHE 4 NOTE DE L'INTERVENTION SOCIALE (SUITE)

Cette tendance concourt à augmenter les bas salaires, à accroître le nombre de travailleurs « dits pauvres⁴ ». Les situations de non-recours aux prestations sociales sont aussi en explosion (deux foyers sur trois ne sollicitent pas le RSA activité).

Ce non-recours devient un véritable enjeu pour mesurer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques. De multiples déterminants se conjuguent pour expliquer les raisons de ces non-recours : complexité de l'information dans l'accès aux droits, des prestations jugées stigmatisantes, voire inadéquates, notamment lorsqu'elles ciblent spécifiquement les destinataires, défiance vis-à-vis des institutions.

Plus particulièrement en milieu rural, les situations de précarité sont difficilement identifiées, puisque faire reconnaître ses droits n'est pas une démarche aisée « quand tout le monde se connaît dans le village ».

Nombre de personnes préfèrent ne pas dévoiler leur situation, d'où une réelle difficulté pour les acteurs sociaux de toucher les personnes, d'avoir une action de proximité tout en respectant l'anonymat et c'est certainement une des caractéristiques du milieu rural. La pauvreté est cachée, dissimulée par les personnes elles-mêmes. Si l'on évoque les publics concernés, trois situations types peuvent être distinguées (liste non exhaustive et publics choisis parce qu'ils apparaissent de manière plus visible) :

- Les exploitants agricoles en difficulté dont l'entreprise n'est pas fiable économiquement qui cumulent des dettes, en rupture sociale avec leurs pairs et isolés socialement. Au sein du secteur agricole, le sujet est tabou, car il est difficile d'en parler. Le RSA (et comme l'était auparavant le RMI sous une forme dérogatoire) concerne ainsi les exploitants agricoles en difficulté économique,
- Les néoruraux : certains viennent s'installer en campagne pour accéder à la propriété (cherté du foncier en ville, sentiment d'une vie plus agréable à la campagne) malgré des ressources très modestes et des situations professionnelles fragiles ; ils ont des besoins accentués de se déplacer vers leurs lieux de travail et souvent ont des liens plus distendus avec leur réseau de sociabilité initial (pas de soutien sur place),
- Les gens du voyage en voie de sédentarisation : observation de situations critiques de marginalité installée (choc des « cultures » et de l'appréhension identitaire).

Des précarités relationnelles

La précarité relationnelle touche toutes les catégories sociales, et plus spécifiquement les populations rendues vulnérables par l'emploi précaire en raison de la disparition du lien au travail. Même s'il faut nuancer les propos pessimistes sur une crise du lien social, ce qui est bien réel, ce sont les mutations en cours qui indéniablement transforment les liens sociaux et peuvent les affaiblir tant dans la sphère privée que dans l'espace public.

Dans la sphère privée, ce sont les liens conjugaux et parentaux qui peuvent être altérés liés aux situations nombreuses de divortialité, de reconfigurations familiales, de familles monoparentales. Comme les familles, les personnes âgées éprouvent aussi des sentiments d'isolement en raison notamment des fratries réduites (conséquences de la démographie), des enfants éloignés (moins de visites).

Ces fragilités peuvent conduire à augmenter les risques d'altération des liens : que l'on soit père (« à qui la garde des enfants n'a pas été confiée, et avec qui il est plus difficile de maintenir un lien continu »), que l'on soit mère en situation de monoparentalité (qui « se sent seule à assumer la charge de ses enfants »), que l'on soit grand-parent (« discontinuité des relations avec les petits-enfants, dans les situations de séparation ») et pour les personnes âgées, le risque accru d'isolement relationnel.

QUELS ENJEUX POUR LES TERRITOIRES ?

Développer une conception des politiques du vieillissement, d'insertion, de la jeunesse, de lutte contre toutes formes de précarité dans une démarche globale, intersectorielle et de croisement des pratiques :

Quelle offre à développer, en matière d'habitat, d'emploi, de santé, de déplacement et mobilité,





FICHE 4 NOTE DE L'INTERVENTION SOCIALE (SUITE)

d'actions culturelles et intergénérationnelles ?

Concernant le secteur de la santé, il interpelle de plus en plus les élus locaux, car maintenir les populations dans les espaces ruraux – phénomène aussi marquant dans certains quartiers – conditionne la politique du maintien à domicile, l'accueil de nouveaux ménages et, par extension, l'attractivité du territoire.

Quant aux problématiques de mobilité et de transport, elles touchent aussi l'ensemble de la population. Les situations de précarité amplifient ces difficultés à pouvoir se déplacer, mais l'aspect psychologique entre aussi en jeu. Des personnes peuvent appréhender difficilement de nouveaux environnements comme ces jeunes qui ont des difficultés à quitter leur territoire d'origine pour suivre ailleurs des formations supérieures.

Être attentif au renforcement des liens sociaux, des relations sociales :

Au sujet des personnes vieillissantes, les études universitaires montrent la prépondérance des relations sociales, il s'agit plus de réfléchir aux liens de vie qu'aux lieux de vie :

Une personne âgée qui a des contacts et qui reste en lien avec l'extérieur multiplie par cinq sa capacité à pouvoir se maintenir à son domicile.

Le vieillissement de la population, qui préoccupe très largement l'ensemble des élus, va bien au-delà des seules réponses techniques pour offrir des « gammes variées de produits d'hébergements ». Dans cette recherche pour rompre l'isolement, Jean Paul Delevoye, ancien médiateur de la République, préconise des lieux d'apaisement, « de décélération », pour permettre aux personnes de reprendre pied.

Au regard de ces transformations sociétales, et si les précarités économiques sont indéniables, il s'agit de prévenir ces précarités relationnelles, d'être attentifs à renforcer la vie sociale, à proximité des lieux de vie.

Pour autant, qu'est ce qui va favoriser notre capacité à vivre ensemble ?

Si le territoire est ressenti comme « un espace d'appartenance, où l'on se sent chez soi », il devient une ressource. Il interagit sur la construction individuelle et sur les membres d'une communauté locale (lien entre des personnes à partir de buts, de valeurs).

Dans une perspective de valoriser, conforter les potentialités des personnes fragilisées, cela nécessite aussi de valoriser les ressources du territoire et d'imaginer des réseaux, des moyens pour elles d'y accéder.

Ce sentiment d'appartenance à un territoire a besoin, entre autres pour s'étayer, d'un espace socialement partagé qui renvoie à la mise en mouvement, une dynamique territoriale.

En effet, pour faire face à ces nombreux défis sociaux, il faut un engagement différent de tous, une implication nouvelle en décloisonnant les pratiques et les organisations.

II- DE L'ACTION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DES POLITIQUES SOCIALES EN TANT QU'INSTRUMENTS DE PROTECTION

Le terme « social » (du latin *socialis*) concerne tout fait relatif à une société, des rapports entre un individu et les autres membres de la collectivité.

La question sociale émane vers le milieu du XIX^e siècle où l'on a commencé à s'intéresser à la condition ouvrière (avoir des personnes employables, travailler aux bonnes mœurs, ou avoir des hommes en bonne santé pour aller faire la guerre!). Mais l'approche sociale reste limitée du côté de l'État, encore hostile à une protection sociale étendue. Au début du XX^e siècle, la France commence à inscrire quelques lois d'assistance pour porter secours aux salariés les plus pauvres. Et il faut attendre 1946, pour qu'un système global de protection sociale voie le jour (logique redistributive d'un État-providence).

Dans cette conception de protection et de solidarité des populations, les politiques sociales ont été élaborées essentiellement en « creux », à partir des manques et difficultés des personnes fragiles, des personnes en situation de pauvreté pour se décliner par grandes thématiques : santé,





FICHE 4 NOTE DE L'INTERVENTION SOCIALE (SUITE)

emploi/insertion, logement/habitat, enfance/famille, jeunesse, personnes âgées, etc.

L'action sociale, héritage des « trente glorieuses », s'est surtout centrée sur l'aide individuelle ou le soin à partir du problème lié au sujet, au patient (issu du « case work » : approche psychologisante, technique d'aide pour faire prendre conscience des difficultés d'ordre psychologique). Les accompagnements sociaux consistaient à soutenir les personnes dites inadaptées ou en marge, dont les capacités ne leur permettaient pas de s'insérer (handicap, manque de ressources financières, peu de ressources culturelles) dans la société de consommation, alors en pleine explosion.

Dès lors, l'intervention des travailleurs sociaux vise à accompagner la personne pour améliorer ses conditions de vie, souvent observées par le prisme d'un découpage thématique. Ce sont des réponses « de réparation », nécessaires pour porter assistance aux personnes démunies (assistance est à distinguer d'assistantat⁵) par de multiples politiques publiques portées par des services sociaux à vocation généraliste (maisons des solidarités des conseils départementaux) ou services spécialisés (établissements du champ du handicap, protection de l'enfance, etc.).

En résumé :

1- Une politique sociale qui s'est construite sur une vision à « dominante sanitaire » et « psychologisante » à partir des problèmes de chacun avec une prise en charge individualisée (accompagnement social entre une personne et un travailleur social). Déclinaison d'une sémantique spécifique, puisque l'on parle de bénéficiaires, d'usagers, de titulaires, d'aidants. Des mots marqueurs de la pensée et qui peuvent stigmatiser les personnes.

2- Une politique sociale en logique descendante : élaboration de dispositifs par publics, par thématique, par tranche d'âge (exemples : mission locale, RSA, dispositifs d'insertion par l'économie...).

Ainsi, trois niveaux d'intervention sociale coexistent : l'action sociale à caractère individuel (dispositif de réparation) nécessaire selon les difficultés et les parcours de vie ; l'action sociale dite de prévention (soutien à la perte d'autonomie des personnes âgées, prévention santé, etc.) ; et le développement social local, nommé aussi « prévenance » par les Québécois (renvoie aux notions de « vivre ensemble » et de cohésion sociale).

Compte tenu des demandes exponentielles et des tensions palpables au moment des votes de budgets d'action sociale des conseils départementaux, nombre d'acteurs sociaux font référence au développement social local depuis plusieurs décennies (CAF, MSA).

DE L'AIDE SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'aide sociale relève du législatif et du réglementaire.

Elle est inscrite dans le code de l'action sociale et des familles. L'aide sociale se définit comme l'ensemble des prestations constituant une obligation mise à la charge des collectivités publiques, notamment du département, et destinée à faire face à un état de besoin pour des bénéficiaires dans l'impossibilité d'y pourvoir (aide sociale légale et extralégale).

Dans son acceptation actuelle, l'action sociale et médico-sociale est définie dans la loi du 2 février 2002 : « elle tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets ». Elle repose sur une évaluation des besoins des populations dont les plus vulnérables avec, entre autres, la mise à disposition de prestations.

L'action sociale touche à tous les champs de la vie quotidienne que sont le logement, l'éducation, l'insertion et la vie économique, la santé, etc. À chaque thématique correspondent des concepts,



5. Définition d'assistance : au sens de prêter assistance, lui venir en aide ; assistantat : péjoratif (Larousse) fait d'être assisté, secouru.



FICHE 4 NOTE DE L'INTERVENTION SOCIALE (SUITE)

des programmes et dispositifs, des professionnels et des publics cibles et enfin des budgets. Cette vision parcellaire de l'action sociale présente deux risques :

- risque de réponses partielles, puisqu'à chaque problème catégorisé va correspondre une loi, un dispositif (logement, insertion...) dont les limites créent des exclus ; pour les professionnels, ils gèrent des dispositifs.
- risque de renforcer la culpabilité des personnes d'être dans cette situation de précarité en ne proposant qu'une approche de résolution du problème basée sur la personne elle-même sans tenir compte de son environnement social. La personne vit des mécanismes d'exclusion, car elle est privée de sa capacité à vivre comme acteur de la société.

Quant au développement social local, cette méthodologie d'intervention est censée remettre plus de transversalité entre les thématiques, obligeant les praticiens à mieux prendre en compte l'environnement social de la personne accompagnée.

Dans sa conception initiale, le développement social local, c'est :

- penser le développement par la population elle-même ;
- une méthodologie d'intervention sur le milieu de vie des habitants dont on considère que chacun est concerné – les personnes concernées par le problème sont impliquées.

L'Observatoire de l'action sociale décentralisée en donne la définition suivante : « *Le développement social local consiste en la mise en œuvre d'une dynamique de revitalisation du tissu social par la mobilisation en ce sens de toutes les politiques publiques et l'encouragement d'initiatives favorisant la prise en compte collective, par la population, des problématiques sociales dans un cadre de très grande proximité.* »

Le développement social local renvoie aussi à la définition de la cohésion sociale⁶ déterminée par le Conseil de l'Europe qui ouvre une double lecture. Pouvoir construire une société qui favorise le « vivre ensemble » mais aussi un « vivre ensemble » qui veille aux personnes les plus vulnérables, pour qu'elles se sentent des citoyens à part entière et qu'elles ne soient pas seulement regardées sous l'angle de leurs difficultés.

En résumé, le développement social local préconise :

1. **une compréhension systémique** : sortir des pratiques cloisonnées, sectorielles (premier exemple : pour aborder l'habitat, de plus en plus de villes croisent les compétences de ces services internes car chacun est concerné : service logement et urbanisme, service social, service voirie... ; deuxième exemple : penser jardins familiaux, c'est réfléchir à l'axe santé à l'alimentation, mais aussi à l'environnement) ;
2. **des réponses adaptées aux besoins locaux** : dépasser les réponses déjà établies – par produits, par projet descendant – pour davantage répondre aux choix de vie des personnes et générer de la vie sociale ;
3. **des démarches mobilisatrices** : se mettre « autour de la table » avec les personnes concernées (élus, habitants, bénévoles, professionnels) et créer des démarches mobilisatrices en considérant les capacités de développeur de chacun.

AVRIL 2013
CLAUDINE PÉZERIL

6. « *La capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres – et en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation –, à gérer les différences et les divisions, et à se donner les moyens d'assurer la protection sociale à l'ensemble de ses membres. La cohésion sociale est un processus dynamique et une condition indispensable à la justice sociale, à la démocratie et au développement durable. Les sociétés divisées et inégales ne peuvent garantir la stabilité à long terme.* »


FICHE 5 GRILLE « INTENTIONS-VALEURS »¹
Les intentions pour la vie sociale du territoire

(Les enjeux sociaux repérés)

- L'isolement** - L'éviter
- L'éloignement** - Le réduire
- L'accessibilité** - L'améliorer
- La cohabitation** - La favoriser
- L'incompréhension** - La réduire
- La perte d'identités** - Les retrouver
- La résignation** - Retrouver la confiance
- Les handicaps** - Les rendre supportables
- La normalité** - L'interroger

Les valeurs attribuées aux actions et projets

(Les savoir-faire mis en œuvre)

- Mettre en réseau les personnes par la médiation**
- Favoriser la créativité des personnes**
- Favoriser la prise d'initiative**
- Impliquer la personne**
- Développer des emplois localement intégrés**
(parcours formations-emplois)
- Développer des activités rentables**
- Rendre accessible la culture**
- Toucher le plus grand nombre**
- Toucher la personne**
- Favoriser les rencontres de populations**
- Rendre le patrimoine sensible**
- Accueillir la personne**
- Informier la personne**
- Agir sur la qualité de la vie en améliorant le niveau de vie**

1. Intentions et valeurs issues de l'enquête réalisée par le cabinet Novation en février 2008.



1

2

3

4

5

FICHE 6 DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE



Démarche d'accompagnement

« Lien social et solidarités de proximité »

Parc Naturel Régional XXX

Présentation à l'attention de l'équipe



Un réseau désireux d'affirmer le volet social de leur charte

Conclusions de la mission « Avenir des Parcs » / ambitions :

Intégrer davantage les dimensions sociales et culturelles dans le développement, afin de renforcer la cohésion et les solidarités territoriales

- Rôle des Parcs : Rassembleur sur le territoire, ouvert aux coopérations, Territoires d'expérimentation (liens avec la Recherche) et d'innovation (capacité adaptation aux changements)



Connaissance sociologique du territoire

Traduction :

- Développement social territorial : facteur d'innovation
- Modes de faire : plus attentifs à la réduction des inégalités sociales dans l'accès à la qualité de vie et à la qualité de vie environnementale
- Approche de l'équipe plus transversale



FICHE 6 DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE (SUITE)



Du Socialau Sociétal



Conception de la politiques sociale :

- dominante sanitaire et « psychologisée » ;
- une prise en charge individualisée
- logique catégorielle : dispositifs par publics, par thématiques, par tranches d'âge

3 niveaux d'interventions sociales :

- Action sociale à caractère individuel
- Action sociale de prévention
- Développement Social Local

- Une compréhension systémique,
- des réponses adaptées aux besoins locaux : dépasser les réponses déjà établies avec des projets descendants
- des démarches mobilisatrices



- **Préférer une démarche globale, intersectorielle et croisement des pratiques** (politiques du vieillissement, jeunesse, insertion, habitat etc),
- **Être attentif au renforcement des liens sociaux, des relations sociales** « valoriser autant les liens de vie que les lieux de vie »

3



Du Socialau Sociétal



Au niveau individuel :
 confiance en soi, estime de soi renforcé, meilleure appréhension de la complexité sociétale et des expertises en jeu, acquisition de nouvelles compétences

Effets produits à partir d'une démarche en Développement Social Local : 3 niveaux

Au niveau des groupes :
 Des rapports et des relations sociales améliorées entre membres, prises de responsabilité, capacité d'autodétermination (idées, initiatives..)

Au niveau des territoires :
 Conditions de vie améliorées, élus et institutionnels mieux perçus et compris

4



FICHE 6 DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE (SUITE)




OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARTAGÉE

- Favoriser la co-construction de la dimension sociale et sociétale de la charte dans une logique de transversalité

- Développer de nouvelles dynamiques locales intégrant la dimension sociale

Se projeter dans une mise en œuvre avec les acteurs et les habitants

+ CHARTE

+ INNOVATIONS

+ SENS,
QUESTIONNEMENTS ET
DIALOGUE

+ METHODE

+ ACTIONS

5




ACTEURS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- Un conseil syndical, maître d'ouvrage qui délibère et mandate
- Un comité de pilotage, maître d'œuvre
- 4 groupes de travail qui se réuniront une fois : élus, techniciens Parc, acteurs associatifs et personnes ressources, acteurs sociaux
- Un élu coordinateur
- Un animateur référent Parc
- Un groupe technique Parc

6



FICHE 6 DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE (SUITE)



UNE DÉMARCHE du Vivre-ensemble en 2 phases et 10 séquences sur chaque Parc



<p>Phase I : Lancement de la démarche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Amorcer une dynamique par le dialogue et des actions qui mobilisent « se connaître et se re-connaître » 2. Définir un pilotage collaboratif pour viser une progression continue « nécessité d'un portage politique fort via le comité syndical, détermination d'un comité de pilotage » 3. Bien préparer la démarche avec les élus et l'équipe Parc « s'entendre sur le sens et les perceptions donnés au mot social » 4. Rassembler des élus et acteurs de la vie sociale pour une 1^{ère} phase de dialogue et de médiation « lancement de la démarche de dialogue et de médiation par le comité de pilotage » <p>6 Temps répartis sur 6 à 8 mois</p>	<p>Phase II : Déploiement de la dynamique sociale</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. lancer rapidement le plan d'action dès l'année 1 pour mobiliser et amorcer la dynamique « une mise en route rapide des actions » 6. Donner plus d'impact social pour l'ensemble des actions suivies par le Parc « renforcer les actions Parc par un contenu social accentué » 7. Proposer un accompagnement spécifique pour des démarches localisées « déclinaison de la démarche vers les communautés de communes » 8. Faire vivre et évoluer le pilotage, la participation des acteurs et habitants 9. communiquer pour faire comprendre et inviter à y participer 10. Évaluer et relancer le plan d'action chaque année
--	---

7



UNE DÉMARCHE « lien social et solidarités de proximité » Parc XXX



Lancement

- Partage avec l'équipe Parc des représentations liées au Social
- Détermination de la composition du comité de pilotage
- Délibération du comité syndical

T2 : Regards croisés par une méthode délibérative

- Production d'items par groupe test
- Vote et débat sur les dissensus

Dynamique sociale en actions

T6 Restitution au conseil syndical du PNR

- Restitution des travaux par le comité de pilotage
- Validation et ajustement des objectifs par le comité syndical

T1 : Mise en route et cadrage des objectifs

- Cadrage de la démarche avec le comité de pilotage :
 - attendus et objectifs,
 - choix de 4 groupes test pour la démarche
 - détermination d'une question commune

T3 Préparation du revote

- Analyse et synthèse des items des 4 groupes par le comité de pilotage
- Revote des items de synthèse par les 4 groupes-tests

T5 restitution partagée

- Restitution partagée à l'ensemble des personnes mobilisées ; hiérarchisation des propositions d'objectifs avec critères opérationnels et pistes d'actions concrètes

8



FICHE 6 DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE (SUITE)



Parcs
naturels
régionaux
de France



UN SERVICE
Caisse
des Dépôts
Mairie-conseils

CONDITIONS POUR UNE DÉMARCHE LOCALE

- Une posture d'humilité, de progression par petits pas
- Une préparation suffisante (décryptage, mise en perspective)
- Un engagement politique du Parc (portage politique avec un pilotage mobilisé sur la durée : comité de pilotage, croisement avec les priorités de la charte), identification d'élus référents
- Une capacité d'accompagnement du Parc identifiée (appuyée sur une approche + transversale au sein de l'équipe – animateur référent)
- Une démarche dont l'intérêt est autant du côté des actions mises en place que dans les modifications de pratiques (mobilisation réussie de partenaires nouveaux)
- Une capacité de passage à l'action si cela est souhaité, en maintenant la dynamique et la mobilisation dans le temps

9



Parcs
naturels
régionaux
de France



UN SERVICE
Caisse
des Dépôts
Mairie-conseils

INTERET POUR LE PARC XXX ?

Spécificité de la démarche à engager :

1- Travail avec les acteurs sociaux : connaissance mutuelle entre Parc et acteurs sociaux et modalités de mise en œuvre d'actions

2- (Re)nouer des liens avec les habitants : implication des habitants dans les actions du Parc mais aussi favoriser les initiatives citoyennes :

- Offre de services pour la solidarité entre habitants avec l'appui des EPCI
- Modalité de travail avec des partenaires auprès des populations les plus fragiles

10

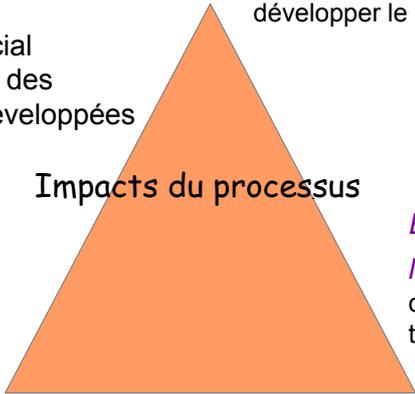


FICHE 6 DIAPORAMA DESTINÉ À L'ÉQUIPE (SUITE)



Un essaimage d'actions à long terme...





Impacts du processus

Parc :
+ contenu social
+ Valorisation des ressources développées

Exemple : Le FIL (Fonds d'initiatives locales):
soutenir des initiatives portées par des habitants

Communauté locale :
+ d'innovations sociales

Exemple : Sports de nature, loisirs et accessibilité
développer le volet social

Exemple : Initiative locale sur l'accès aux circuits-courts
développement à l'échelle territoriale

Acteurs :
+ d'actions élargies vers une dimension territoriale
+ d'utilisation des ressources Parc

11

**FICHE 7** FEUILLE DE ROUTE DU COMITÉ TECHNIQUE**Mise en œuvre de la démarche d'accompagnement
«Lien social et solidarités de proximité»
sur le parc naturel régional du XXX****RÉUNION DU GROUPE TECHNIQUE****DÉTERMINER LA FEUILLE DE ROUTE**

- **Se caler sur la méthode de concertation (attentes, objectifs)**

Décliner concrètement une intention en proposant une ou plusieurs questions servant de ligne directrice pour la concertation (partir des orientations principales de la charte incluant la dimension sociale); faire plusieurs propositions de « question commune » au comité de pilotage.

- **Déterminer les instances de la démarche**

Comité de pilotage: doit s'inscrire dans la durée, maître d'œuvre de la démarche, peut devenir une commission de validation des projets.

Quatre groupes tests (élus, acteurs sociaux, techniciens parc, acteurs associatifs et personnes ressources): mobilisation à anticiper, repérer les personnes ressources, partenaires potentiels.

- **Définir le calendrier du processus**

Phases de déclenchement (première rencontre avec le groupe de pilotage) de concertation/production (réunion des groupes), de synthèse.



FICHE 8 ÉLABORATION DE LA QUESTION PAR LE COMITÉ TECHNIQUE




OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARTAGÉE

- Favoriser la co-construction de la dimension sociale de la charte dans une logique de transversalité

- Développer de nouvelles dynamiques locales intégrant la dimension sociale

Se projeter dans une mise en œuvre avec les acteurs et les habitants

```

    graph TD
      A[Se projeter dans une mise en œuvre avec les acteurs et les habitants] --- B[+ METHODE]
      A --- C[+ ACTIONS]
      A --- D[+ SENS, QUESTIONNEMENTS ET DIALOGUE]
      A --- E[+ CHARTE]
      A --- F[+ INNOVATIONS]
      
```

1




Temps 2

Regards croisés avec une méthode délibérative

- La question vise à apprécier l'interprétation « du VIVRE ENSEMBLE » dans la charte, selon les élus, les techniciens et les acteurs sociaux du Parc.
- Elle vise à faire s'exprimer les participants sur les points forts du VIVRE ENSEMBLE, les attentes, les insuffisances, les formes de collaboration souhaitées.
- Elle vise à interpeller les groupes sur le sens attribué aux missions liées au VIVRE ENSEMBLE
- Le vocable « territoire » doit être évité pour la question afin de bien lier l'action aux personnes vivant sur le parc et éviter un terme flou/ mot-valise !

2




Aide au choix d'une question commune pour le comité de pilotage

A partir des orientations de la charte, quel est le sens concret attribué à ce qui est énoncé ?

- Brainstorming à partir des termes, vocable utilisés dans la charte
- proposer plusieurs questions au comité de pilotage

Aide à la détermination des groupes tests pour le comité de pilotage

Faire des propositions selon la grille de constitution des groupes-tests

4



TEMPS 1

FICHE 9 GUIDE POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

GUIDE COMITÉ DE PILOTAGE

Réunion du XX/YY/ZZZZ

1 - Introduction-contexte-présentation globale de la démarche «Lien social et solidarités de proximité»

Historique de la démarche inscrite tant dans les révisions de charte que du développement durable.

Des finalités pour le parc :

- affirmer davantage son rôle d'acteur dans la vie sociale des habitants et co-construire avec les élus et les professionnels de l'action sociale ;
- élargir l'approche des enjeux du territoire ;
- enrichir la charte, ses intentions, ses valeurs ;
- prendre en compte le pilier social, inscrit dans les démarches de développement durable ;
- un projet avec les habitants (et non pas « pour ») ;
- co-construire la cohésion sociale, par la culture, les services à la population, l'éducation et le lien avec les habitants.

Une approche du social sous un angle de prévenance, du développement social de territoire : appuyée sur l'enquête de 2007 auprès des parcs qui a révélé que leurs actions avaient une incidence sur la vie sociale et le « vivre ensemble » avec des intentions majeures (ou enjeux sociaux) tels que « éviter l'isolement », « améliorer l'accessibilité », etc.

Autres points positifs du côté des parcs : un travail en mode projet (conduite de projet) + une culture de l'écosystème. *«Dédramatiser le social» pour le penser autrement : le réfléchir plutôt à partir des enjeux forts du «vivre ensemble» sur le territoire. Faire une vraie politique des solidarités et pas uniquement une politique de compensation.*

Parler du social

Le social ne peut pas se réduire à la logique correctrice ou réparatrice, aux seuls accompagnements individuels. Il s'agit davantage d'avoir une approche de territoire, dans une démarche globale et intersectorielle des politiques de l'insertion, du vieillissement, de l'enfance-jeunesse et de lutte contre toutes les formes de précarité.

Autre enjeu : renforcer les liens sociaux, être attentif aux relations sociales.

Mettre en œuvre des pratiques de développement social, c'est agir sur le développement des personnes, des organisations et des territoires. Pourquoi ?

En termes de changement social :

- *sur le plan individuel* : de « petites réussites, des actions modestes » provoquent confiance en soi, estime de soi renforcée, prise d'assurance, meilleure appréhension de la complexité sociétale, compréhension des expertises en jeu, changement d'attitude (revendicatrice vers constructive), développements de nouvelles compétences...
- *sur le plan des groupes* : des rapports, des relations sociales entre membres du groupe améliorées, des prises de responsabilité, une capacité d'autodétermination, des initiatives, des idées...





TEMPS 1

FICHE 9 GUIDE POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)

- *sur le plan de l'environnement et du territoire* : conditions de vie améliorées et cadre de vie plus agréable, des élus et des institutionnels mieux perçus et mieux compris. Aux côtés des professionnels de l'action sociale et des acteurs impliqués dans des projets de développement social pour agir sur le vivre ensemble, *les parcs, de par la place qu'ils occupent et de par leurs missions, ont aussi à faire valoir leur implication dans la vie sociale et leur contribution au changement social.*

Pour les parcs, faire de la prévenance ou du développement social, c'est à l'instar des autres acteurs du social :

- 1) sortir des logiques cloisonnées, sectorielles, pour être dans une compréhension systémique (exemple : pour aborder l'habitat, de plus en plus de villes croisent les compétences de leurs services en interne car chacun est concerné : service logement et urbanisme, CCAS, service voirie ; penser jardins familiaux, c'est réfléchir à l'axe santé-cuisine, mais aussi à l'environnement, etc.) ;
- 2) contribuer à apporter des réponses adaptées aux besoins locaux : dépasser les réponses déjà établies par produit, par projet descendant, pour mieux répondre aux choix de vie des personnes et générer de la vie sociale ;
- 3) créer des démarches mobilisatrices en considérant les potentialités des personnes (ne plus les regarder sous le prisme des difficultés, des manques).

Donc, s'appropriier en interne et communiquer en externe les enjeux de la charte

Une consultation qui oblige les professionnels du parc à faire le lien entre leurs missions exprimées par des actions-projets et leur influence sur le « **vivre ensemble** » (développement des personnes, des organisations et des territoires).

Support diaporama > Fiche 10

Susciter le débat

Expression des membres du comité de pilotage sur la démarche :

Tour de table sur les attentes, les souhaits, intérêts vis-à-vis de cette démarche (au regard des objectifs déclinés)

2 - Présentation de la démarche (temps 1 à 6)

- Engagement-incarnation de la méthode sur le territoire, à adapter selon le contexte.
- Détermination du rôle du comité de pilotage (de manière à réellement impliquer les membres, voire à le faire perdurer au-delà de la démarche en fonction du plan d'action).
- Rôle du parc : animer le comité de pilotage de manière à ce que ce dernier soit acteur de la méthode sur le territoire.

3 - Définition de la question à traiter

Préparation de la question commune (phase de concertation avec les quatre groupes tests) :

> la question vise à apprécier l'interprétation du « vivre ensemble » dans la charte, selon les élus, les acteurs du social, les techniciens du parc et les acteurs associatifs : personnes ressources ;

- elle vise à faire s'exprimer les participants sur les points forts du positionnement du parc, les attentes, les formes de collaboration souhaitées, les difficultés...

> c'est interpréter et décliner concrètement une intention du volet social du parc :

- quel est le sens concret de concepts posés dans la charte comme « le vivre ensemble » ?
- elle permet d'interpeller l'équipe sur le sens attribué aux missions du vivre ensemble ;





TEMPS 1

FICHE 9 GUIDE POUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)

- le vocable «territoire» peut être évacué de la question de manière à mieux incarner les missions en lien avec les habitants ;
- en précisant la sémantique, moindre risque de formulation floue, de portée générale ; les mots ont une grande importance puisqu'ils doivent alimenter le débat et les échanges ;
- les expressions « avec vous » ou « de votre point de vue » sont intéressantes pour chercher une implication des participants (pourquoi sommes-nous concernés et comment agir ensemble ?) ;
- les verbes : le « peut-il » est un éclairage sur les attentes vis-à-vis du parc ; ce qu'il fait déjà, mais pas assez, ou serait à développer pour être mieux reconnu comme acteur agissant aussi sur la vie sociale.

Comment agir en termes de développement social ? Une manière de poser la question pour qu'elle implique la personne interrogée (de votre point de vue, comment ensemble...), comment on situe le parc, comment on situe l'habitant ?

Les questions posées sur les parcs expérimentateurs sont :

- pour Scarpe Escaut : « De votre point de vue, comment le parc peut-il contribuer (avec vous) au renforcement du lien social et des solidarités de proximité entre les habitants ? »
- pour les Ballons des Vosges : « Comment, ensemble, pouvons-nous agir pour améliorer la vie commune ? »
- pour les Volcans d'Auvergne : « De votre point de vue, comment pouvons-nous, ensemble, contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants (ou notre qualité de vie) et développer les solidarités autour des ressources naturelles/patrimoines ? »
- pour le Vexin français : « À partir de leurs attentes, comment créer ensemble, pour et avec les habitants, une dynamique, s'inscrivant dans un projet de développement durable sur le territoire et visant à renforcer le lien social et les solidarités de proximité ? »

À partir des orientations de la charte, quel est le sens concret attribué à ce qui est énoncé ?

Reprendre les orientations énoncées dans la charte et s'appuyer dessus pour élaborer la question commune posée aux quatre groupes tests

Sur la méthode de concertation

Utilisation d'un mode de concertation par production d'items, puis vote sur ces mêmes items.

- Il ne s'agit pas d'une exploration du territoire en termes de connaissances des caractéristiques sociales, culturelles et économiques, ni d'une analyse statistique : la méthode permet de dégager des tendances, des faits émergents, des points de tension, des nécessaires clarifications, de se constituer un « langage commun » (se connaître et se comprendre).
- Cette méthode n'est pas non plus un diagnostic social complet. L'outil est conçu comme un effet levier, préalable à la dynamique à mettre en place.

Apprenons d'abord à aborder ensemble une question de portée générale, avec les acteurs concernés sur le territoire en vue de construire ensemble. Cette première phase rapprochera les divergences de points de vue et définira un dénominateur commun à traiter par la suite.

- Les participants ne savent pas ce que votent les autres au moment où ils s'expriment : les idées exprimées sont réellement personnelles.

4 - Constitution des groupes tests et échancier



FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE



Démarche d'accompagnement
« Lien social et solidarités de proximité »
 dans le
Parc Naturel Régional

Date XXX



Un réseau désireux d'affirmer le volet social de ses chartes

Evolution de la posture des Parcs / nouveaux enjeux des territoires :

- . Volonté que les Parcs constituent des *plateformes territoriales d'innovation*
- . Visée d'une *économie sociale et circulaire*
- . *Promotion d'une économie sociale et solidaire*, en soutenant notamment l'ancrage territorial d'entreprises à but social
- . Souhait de privilégier les « *modes de faire* », *créateurs de lien social*
- . Être plus attentifs à la réduction des inégalités sociales dans l'accès à la qualité de vie et à la qualité environnementale

Evolution nécessaire du mode d'intervention des Parcs :

- . Équipe d'ingénierie interdisciplinaire : tisser des liens entre l'action individuelle des porteurs de projets, publics-privés, action collective et ressources territoriales
- . Connaissance de l'évolution des ressources humaines sociodémographiques et socio-éco nécessaires à la détection des potentialités et des fragilités sociales

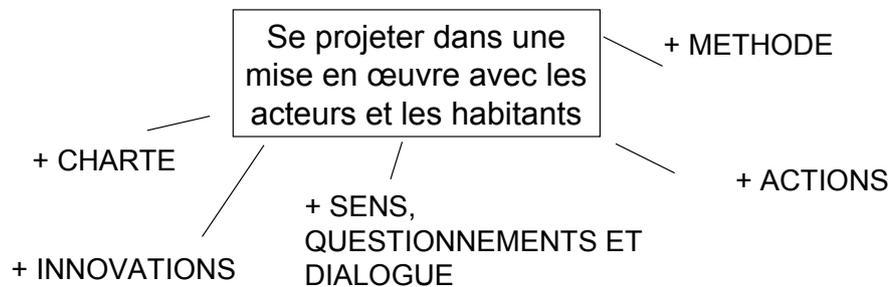


FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)



OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARTAGÉE

- Favoriser la co-construction de la dimension sociale de la charte dans une logique de transversalité
- Développer de nouvelles dynamiques locales intégrant la dimension sociale



3



ACTEURS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- Un conseil syndical, maître d'ouvrage qui délibère et mandate
- Un comité de pilotage, maître d'œuvre
- 4 groupes de travail qui se réuniront une fois : élus, équipe Parc, acteurs associatifs et personnes-ressources et acteurs de l'action sociale
- Un élu coordinateur
- Un animateur référent
- Un comité technique

4



FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)



UNE DÉMARCHE du Vivre-ensemble en 2 phases et 10 séquences sur chaque Parc



Phase I : Lancement de la démarche

1. Amorcer une dynamique par le dialogue et des actions qui mobilisent
« se connaître et se re-connaître »
2. Définir un pilotage collaboratif pour viser une progression continue
« nécessité d'un portage politique fort via le comité syndical, détermination d'un comité de pilotage »
3. Bien préparer la démarche avec les élus et l'équipe Parc
« s'entendre sur le sens et les perceptions donnés au mot social »
4. Rassembler des élus et acteurs de la vie sociale pour une 1^{ère} phase de dialogue et de médiation
« lancement de la démarche de dialogue et de médiation par le comité de pilotage »

6 Temps répartis sur 6 à 8 mois

Phase II : Déploiement de la dynamique sociale

5. lancer rapidement le plan d'action dès l'année 1 pour mobiliser et amorcer la dynamique
« une mise en route rapide des actions »
6. Donner plus d'impact social pour l'ensemble des actions suivies par le Parc
« renforcer les actions Parc par un contenu social accentué »
7. Proposer un accompagnement spécifique pour des démarches localisées
« déclinaison de la démarche vers les communautés de communes »
8. Faire vivre et évoluer le pilotage, la participation des acteurs et habitants
9. communiquer pour faire comprendre et inviter à y participer
10. Évaluer et relancer le plan d'action chaque année

5



UNE DÉMARCHE « lien social et solidarités de proximité » Parc XXX



Lancement

- Partage avec l'équipe Parc des représentations liées au Social
- Détermination de la composition du comité de pilotage
- Délibération du comité syndical

T2 : Regards croisés par une méthode délibérative

- Production d'items par groupe test
- Vote et débat sur les dissensus

Dynamique sociale en actions

T6 Restitution au conseil syndical du PNR

- Restitution des travaux par le comité de pilotage
- Validation et ajustement des objectifs par le comité syndical

T1 : Mise en route et cadrage des objectifs

- Cadrage de la démarche avec le comité de pilotage :
 - attendus et objectifs,
 - choix de 4 groupes test pour la démarche
 - détermination d'une question commune

T3 Préparation du revote

- Analyse et synthèse des items des 4 groupes par le comité de pilotage
- Revote des items de synthèse par les 4 groupes-tests

T5 restitution partagée

- Restitution partagée à l'ensemble des personnes mobilisées ; hiérarchisation des propositions d'objectifs avec critères opérationnels et pistes d'actions concrètes

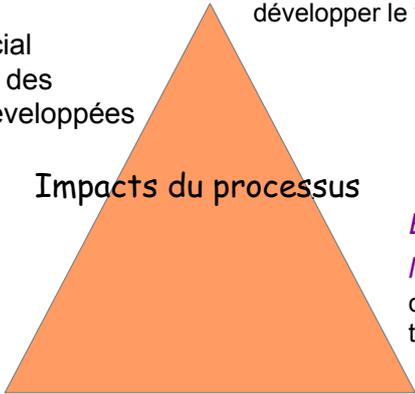
6



FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)




Un essaimage d'actions à long terme...



Impacts du processus

Parc :
+ contenu social
+ Valorisation des ressources développées

Exemple : Le FIL (Fonds d'initiatives locales):
soutenir des initiatives portées par des habitants

Communauté locale :
+ d'innovations sociales

Exemple : Sports de nature, loisirs et accessibilité
développer le volet social

Exemple : Initiative locale sur l'accès aux circuits-courts
développement à l'échelle territoriale

Acteurs :
+ d'actions élargies vers une dimension territoriale
+ d'utilisation des ressources Parc

7




Temps 2 : Regards croisés par une méthode délibérative

- **Étape 1 :** brainstorming des propositions associées à la question/une trentaine d'items (exigence dans la formulation des items en évitant les propositions trop vagues)
- **Étape 2 :** positionnement personnalisé sur chaque item, vote (discussions autour des dissensus et consensus)
- **Étape 3 :** Projection des résultats et échanges à partir des positionnements
- *Prise de note détaillée des échanges*

8



TEMPS 1

FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)



Temps 3 : PRÉPARATION du REVOTE et finalisation par le comité de pilotage

- Lecture des propositions de chaque groupe test et des argumentaires reportés par les animateurs
- Regroupement des propositions par thématiques émergentes
- Reformulation et organisation d'une grille de propositions qui sera soumise au revote de l'ensemble des participants par courriel
- Attention : pas de revote pendant les vacances !

9



Temps 4 : Analyse des propositions

- Analyse des revotes : items convergents et divergents, enseignements à tirer
- Choix des orientations et modes de communication qui faciliteront les partenariats et la légitimité des actions souhaitées par le Parc
- Premières propositions d'actions
- Propositions de pilotage et d'organisation

10



FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)



Temps 5 : Restitution partagée

- Restitution des résultats et intentions :
 - Présentation de l'analyse du comité de pilotage (analyse des Items, par exemple à l'aide de 3 critères : contribution aux priorités de la charte, opérationnalité, convergence avec les autres politiques des partenaires)
- Synthèse d'une proposition de mise en œuvre ou de suite de démarche
 - Hiérarchisation des items et choix d'items prioritaires pour les membres des 4 groupes
 - Traduction par un plan d'actions

11



PREPARATION DE LA QUESTION COMMUNE par le comité de pilotage

La question vise à apprécier l'interprétation « du VIVRE ENSEMBLE » dans la charte Parc, selon les élus, les techniciens, les acteurs sociaux, les personnes ressources/acteurs associatifs :

- Elle vise à faire s'exprimer les participants sur les points forts du VIVRE ENSEMBLE, les attentes, les insuffisances, les formes de collaboration souhaitées.
- Elle vise à interpeller les groupes sur le sens attribué aux missions liées au VIVRE ENSEMBLE, au lien social et les solidarités
- Le vocable « territoire » doit être évité pour la question afin de bien lier l'action aux personnes vivant sur le parc et éviter un terme flou/mot-valise !

12



TEMPS 1

FICHE 10 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE EN COMITÉ DE PILOTAGE (SUITE)



4 Exemples de question



- **PNR Scarpe Escaut** : « De votre point de vue, comment le Parc peut-il contribuer (*avec vous*) au renforcement du lien social et des solidarités de proximité entre les habitants ? »

- **PNR des Ballons des Vosges** : « Comment ensemble, pouvons-nous agir pour améliorer la vie commune ? »

- **PNR des Volcans d'Auvergne** : « De votre point de vue, comment pouvons-nous ensemble, contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants (ou notre qualité de vie) et développer les solidarités autour des ressources naturelles/patrimoines ? »

- **PNR du Vexin français** : « A partir de leurs attentes, comment créer ensemble, pour et avec les habitants, une dynamique, s'inscrivant dans un projet de développement durable sur le territoire et visant à renforcer le lien social et les solidarités de proximité ? »

13



TEMPS 1

FICHE 11 REPRÉSENTATIVITÉ DES GROUPES

Parc du XXX

LA CONSTITUTION DES GROUPES TESTS AVEC LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le nombre idéal est de 12 participants (fourchette 10-15).

Le comité de pilotage énonce des critères de représentativité qui peuvent différer d'un parc à un autre selon le contexte d'avancement de la charte. Il faut donc, en préalable, rappeler que les critères permettent de dégager un groupe représentatif, que la sélection des participants ne procède pas de l'arbitraire : les critères seront rendus publics lors de l'atelier de consultation. L'animateur de cette séquence doit rappeler ces enjeux et préciser que chaque participant doit au moins répondre à deux des critères retenus.

Le groupe des professionnels du parc (chargés de mission)

- C1 : Pondération par classe d'âge
- C2 : Au moins un professionnel des différents pôles du parc
- C3 : Mixité des professionnels qui ont participé à la charte et des nouveaux embauchés
- C4 : Mixité hommes-femmes
- + Une représentation territoriale si possible

Le groupe des élus

- C1 : À l'échelle du territoire pour l'année 1
- C2 : Voir une représentation des territoires ciblés éventuellement (intercommunalités...)
- C3 : Représentants CG et CR élus du territoire (représentants réseau action sociale si possible)
- C3 : Élus communaux
- C5 : Périurbain et campagne
- C6 : Mixité hommes-femmes
- C7 : Toutes les tendances politiques

Le groupe des professionnels de l'action sociale

- C1 : Représentants des secteurs géographiques (de chaque partie départementale) :
- C2 : Représentants institutionnels (CG, MSA, CAF, CCAS, Éducation nationale...) et associatifs spécialisés (fédération...)
- C3 : Représentants d'un maximum de secteurs d'action : précarité-insertion, enfance-jeunesse, logement-habitat, services à la personne, soutien aux personnes âgées-personnes handicapées, éducation, formation, santé
- C4 : Acteurs de terrain
- C5 : Mixité hommes-femmes
- C6 : Des « spécialistes » et des « généralistes »
- C7 : Partenaires habituels et partenaires non habituels

Le groupe des secteurs associatifs et personnes-ressources

- C1 : Représentants des secteurs géographiques (des « régions » du parc)
- C2 : Représentants habitants ressources et du secteur associatif local
- C3 : Représentants d'un maximum de secteurs d'action : offre locale (clubs 3^e âge, transport adapté), culture-sport-loisirs, éducation, formation, prévention santé, économie-éco sociale
- C4 : Des acteurs de terrain
- C5 : Mixité hommes-femmes
- C6 : Partenaires habituels et partenaires non habituels



TEMPS 2

FICHE 12 GUIDE ANIMATION DES GROUPES

ANIMATION DES GROUPES TESTS

Réunion du XX/YY/ZZZZ

1 - Brève présentation de la démarche d'accompagnement «Lien social et solidarités de proximité» par XXX (10 min)

Contexte de la démarche inscrite tant dans les révisions de charte que du développement durable

Les PNR font du développement durable depuis leur origine par des missions de préservation, de développement économique, de sensibilisation, basé surtout sur l'environnement.

Aujourd'hui, se pose davantage la question de concilier les activités de préservation environnementale aux activités anthropiques, de mieux répondre aux attentes des habitants, d'agir sur la vie sociale.

La démarche vise aussi à déterminer plus spécifiquement comment cette approche territoriale du social peut devenir un levier d'action pour les axes du projet de territoire définis dans la charte.

L'objectif n'est pas de rajouter une mission « sociale » en plus et obligatoirement des actions supplémentaires à celles existantes. Il s'agit de renforcer « l'approche projet » et les spécificités du parc pour œuvrer vers une approche du social sous l'angle de la prévenance « en développement social », en complémentarité des autres acteurs dont ceux de l'action sociale.

Cela ne veut pas dire non plus que le parc ne travaille pas déjà dans ce sens. L'enquête menée en 2007 auprès des parcs a montré que ceux-ci mènent déjà des projets croisant le social grâce à des entrées « culture, éducation... » ou, plus généralement, dans le renforcement du lien social permis par les nombreuses actions de mise en réseaux.

La révision de la charte met en exergue ces dimensions du développement social de participation-mobilisation et de logique ascendante.

Présentation de la démarche proposée par Mairie-conseils et la Fédération des parcs

Une démarche en six temps avec un conseil syndical (maître d'ouvrage), comité de pilotage (maître d'œuvre)

On part d'une question commune posée aux quatre groupes tests se réunissant sur des temps différenciés. Les membres répondent à la question, d'une portée générale, en réagissant en direct en faisant des propositions d'idées, d'actions ou de questionnements. Ensuite, l'outil délibératif permet de « voter » sur les items en utilisant une gamme de couleurs traduisant du « tout à fait d'accord » au « pas du tout d'accord », marquant des consensus dans les réponses ou des divergences (dissensus). L'outil constitue un effet levier et permet de dégager des tendances, des faits émergents mais aussi des points de tension, des points qui posent question.

Le comité de pilotage se réunit à nouveau à l'issue de ces quatre consultations. Les items auront été retravaillés en amont. Ils seront proposés et rediscutés de façon à être synthétisés et proposés au revote (renvoyés par mail à l'ensemble des participants).

Effets attendus

Plus de partenariats avec les acteurs socioprofessionnels non encore partenaires (ou très ponctuellement), enrichissement par la méthode, plus de dialogue et de sens. Cette méthode est conçue comme un effet levier en rassemblant des acteurs de différents domaines d'intervention : pour une clarification des approches vers une interconnaissance « se connaître et se comprendre, progresser et agir ensemble ». Comment décloisonner les pratiques et travailler autrement pour une plus grande pertinence auprès et avec les habitants ?

Déclenchement, mise en mouvement et enrichissement des actions du parc en intégrant cette dimension sociale (un nouveau souffle) et actions nouvelles : initiatives locales portées par les habitants mais soutenues par le parc et les autres acteurs socioprofessionnels.





TEMPS 2

FICHE 12 GUIDE ANIMATION DES GROUPES (SUITE)

Constitution des groupes tests

Des critères de représentativité qui ont permis la constitution des groupes.

Voir document distribué > Fiche 11

2 - Concertation avec l'outil de concertation

Sur l'outil de concertation

La méthode permet de dégager des tendances, des faits émergents, des points de tension, des nécessaires clarifications, de se constituer un « langage commun » (se connaître et se comprendre).

Cette méthode n'est pas un diagnostic social complet. **L'outil est conçu comme un effet levier, préalable à la dynamique à mettre en place.**

Apprenons d'abord à aborder ensemble une question de portée générale, avec les acteurs concernés sur le territoire en vue de construire ensemble. Cette première phase rapprochera les divergences de points de vue et définira un dénominateur commun à traiter par la suite.

Animation

À partir de la question commune, faire réagir les personnes présentes pour produire **des idées clés, des idées-forces (ressentis, perceptions, opinions, idées, propositions d'actions...)**; proposer trois à quatre tours de table en étant vigilant sur les deux derniers tours; demander aux personnes d'explicitier les idées de manière plus concrète (prendre davantage position en étant plus précis dans des pistes d'action.) même si, au final, il s'agit plus d'émettre des grandes orientations avec des actions qui seront à déterminer par les prochains groupes de travail.

Grâce à cet exercice, on pourrait imaginer, dans la phase de restitution, produire des objectifs généraux et opérationnels.

> **Consignes pour l'utilisation du tableur**: de manière à mieux visualiser les items produits, chaque proposition émise sera classée sous l'une des rubriques suivantes:

- 1) VIE SOCIALE (vie associative, espaces partagés...);
- 2) ATOUTS DU TERRITOIRE, OFFRE GLOBALE (économique, sociale, culturelle...);
- 3) SYSTÈME ACTEURS DANS SES PRATIQUES, SES POSTURES.

Au moment de la délibération, chacun devra noter son vote dans le tableau prévu à cet effet > fiche 13.

> **Consignes d'ordre déontologique** à formuler au groupe en début d'animation: écoute et respect des points de vue de chacun (pas de jugement), **pas de commentaires durant les tours de table; débat après le vote**; outil suscitant le débat avec des consensus et aussi dissensus dans les votes d'où la dimension d'acceptabilité d'éléments contradictoires voire opposés – travailler sur la réduction des désaccords –, pouvoir s'expliquer.

Visualisation des résultats

- **Lecture des histogrammes** (classement par item du « plus favorable au très défavorable » pour Colorvote et « tout à fait d'accord au pas du tout d'accord » pour le tableur).
- Après le vote, **susciter le débat à partir notamment des items de « dissensus »**.
Noter sous forme de verbatim la teneur des propos; voir s'il y a nécessité de reformuler l'item selon les avis; si des pistes de réflexion se dessinent au regard de l'item; possibilité d'avoir des réflexions sur la démarche et la méthode (à relever): noter sur un paper board.
- **Clôturer la réunion: mettre en perspective quelques idées-forces et redire qu'à l'issue de la concertation, l'ensemble des items des quatre groupes seront regroupés par grandes thématiques** (avec une diminution des items de départ) pour suggérer une première synthèse au comité de pilotage qui ensuite, **sera soumise à un revote** (envoi aux quatre groupes tests avant le XXX).



TEMPS 2

FICHE 13 TABLEAU DES VOTES INDIVIDUELS

Nom :

Prénom :

Rubrique A	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veux pas répondre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
...					

Nom :

Prénom :

Rubrique B	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veut pas répondre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
...					

Nom :

Prénom :

Rubrique C	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veux pas répondre
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
...					



FICHE 14 TABLEAU DE VOTE POUR LES ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE

Parc :							
Intitulé de la question commune							
TABLEAU GROUPE ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE							
<i>Rappel des rubriques</i>		VOTES POSSIBLES					
VIE SOCIALE (vie associative, espaces partagés...)	RUBRIQUE A						
ATOUS DU TERRITOIRE, OFFRE GLOBALE (économique, sociale, culturelle...)	RUBRIQUE B						
SYSTÈME ACTEURS DANS SES PRATIQUES, SES POSTURES	RUBRIQUE C	VOTES POSSIBLES					
<i>Intitulés ITEMS</i>	<i>Rubriques</i>						
		Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veut pas répondre	SOMME DES VOTES
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0

Note : Ce tableau, dont l'original a été réalisé avec le logiciel Excel, est facile à reproduire.



FICHE 15 TABLEAU DE VOTE POUR LES ACTEURS ASSOCIATIFS

Parc :							
Intitulé de la question commune							
TABLEAU GROUPE ACTEURS ASSOCIATIFS							
<i>Rappel des rubriques</i>							
VIE SOCIALE (vie associative, espaces partagés...)	RUBRIQUE A						
ATOUS DU TERRITOIRE, OFFRE GLOBALE (économique, sociale, culturelle ...)	RUBRIQUE B						
SYSTÈME ACTEURS DANS SES PRATIQUES, SES POSTURES	RUBRIQUE C	VOTES POSSIBLES					
<i>Intitulés ITEMS</i>	<i>Rubriques</i>	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veut pas répondre	SOMME DES VOTES
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0

Note : Ce tableau, dont l'original a été réalisé avec le logiciel Excel, est facile à reproduire.



FICHE 16 TABLEAU DE VOTE POUR LES ÉLUS

Parc :							
Intitulé de la question commune							
TABLEAU GROUPE ÉLUS							
<i>Rappel des rubriques</i>							
VIE SOCIALE (vie associative, espaces partagés...)	RUBRIQUE A						
ATOUS DU TERRITOIRE, OFFRE GLOBALE (économique, sociale, culturelle ...)	RUBRIQUE B						
SYSTÈME ACTEURS DANS SES PRATIQUES, SES POSTURES	RUBRIQUE C	VOTES POSSIBLES					
<i>Intitulés ITEMS</i>	<i>Rubriques</i>	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veut pas répondre	SOMME DES VOTES
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0

Note : Ce tableau, dont l'original a été réalisé avec le logiciel Excel, est facile à reproduire.



FICHE 17 TABLEAU DE VOTE POUR L'ÉQUIPE DU PARC

Parc :							
Intitulé de la question commune							
TABLEAU GROUPE ÉQUIPE DU PARC							
<i>Rappel des rubriques</i>							
VIE SOCIALE (vie associative, espaces partagés...)	RUBRIQUE A						
ATOUS DU TERRITOIRE, OFFRE GLOBALE (économique, sociale, culturelle...)	RUBRIQUE B						
SYSTÈME ACTEURS DANS SES PRATIQUES, SES POSTURES	RUBRIQUE C	VOTES POSSIBLES					
<i>Intitulés ITEMS</i>	<i>Rubriques</i>	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ne veut pas répondre	SOMME DES VOTES
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0

Note : Ce tableau, dont l'original a été réalisé avec le logiciel Excel, est facile à reproduire.



TEMPS 2

FICHE 18 GUIDE D'UTILISATION DU TABLEUR

Guide d'utilisation de l'outil délibératif sur tableur

1. Onglet: Enregistrement des votes

- Enregistrer les items et au fur et à mesure, les classer sous une rubrique (A, B ou C) en accord avec la personne qui a énoncé l'item
- Trier les rubriques avant le vote
- Faire voter les personnes présentes sur chaque item

2. Onglet: Tableau général vote

- Copier les items et les votes dans l'onglet tableau général par rubrique (A,B,C)
- Mettre un filtre
- Sélectionner les rubriques

3. Observer visuellement les résultats

- Observer les résultats pour les trois rubriques sur l'onglet Votes totaux : repérer les tendances émergentes
- Observer les résultats pour chaque rubrique : repérer les votes de consensus et, surtout, les votes de dissensus, puis engager les personnes à échanger sur ces votes pour faire débat.



TEMPS 3

FICHE 19 GUIDE D'ANALYSE DES ITEMS

PRÉPARATION DU REVOTE

Objectif : faire une proposition de synthèse au comité de pilotage en vue du revote

Synthèse constituée de plusieurs idées-forces – chaque idée-force pouvant être pourvue de déclinaisons constituées d'items reformulés sur lesquels les groupes voteront.

Le revote s'effectue sur trente à quarante items.

- Intégrer tous les items à l'intérieur d'un tableau par acteurs (**fiche 20**).
- Repérer les items émergents (vert foncé)¹; les items complémentaires (vert clair); les items minorés (orange- rouge) par le pourcentage de vote et les classer selon le vote exprimé (**fiche 21**).
- Repérer les items transversaux aux quatre groupes (à mettre en gras) à partir des items émergents, des items complémentaires et des items minorés. LES REFORMULER POUR FORMER UN NOUVEL ITEM (**fiche 22**). Repérer les items spécifiques à un ou deux groupes d'acteurs; les mettre en italique.
- À propos des items minorés, positionner les expressions, débats (**fiche 23**): observer ce qui a fait débat, dû souvent à une incompréhension de l'item proposé, ou parce que l'item a particulièrement interpellé le groupe.
- Poursuivre ce travail de synthèse en constituant les déclinaisons communes aux items transversaux et leur indiquer une idée-force – ne pas oublier les items spécifiques formulés par un ou deux groupes d'acteurs en faisant le même travail (**fiche 22**).
- Faire une proposition de questionnaire de revote au comité de pilotage (**fiche 24**).

Élus	Techniciens du parc	Acteurs sociaux	Acteurs associatifs
Faire plus de vie sociale			
	Affirmer la vie sociale		
		Vie sociale	
			Vie sociale

Relier les items émergents/complémentaires/minorés et les reformuler, les classer par déclinaison, puis les inclure sous une idée force

1. Couleurs utilisées pour la méthode délibérative sur tableur.



TEMPS 3

FICHE 20 EXEMPLE D'ITEMS PRODUITS EN POURCENTAGE POUR LES ACTEURS SOCIAUX

ITEMS PRODUITS par le groupe des acteurs de l'action sociale			
N°	Items produits	Degré de convergence/divergence Jeux de couleurs %	Rubriques
1	Il est important de créer des lieux d'échanges pour rompre l'isolement (faire se rencontrer les assistantes maternelles, les enfants non scolarisés, les parents)	56% VF 22% VC 22% J	A
2	Sur les petites communes rurales, les jeunes parents ont l'impression de ne pas avoir de vie sociale tout en appréciant la qualité de vie	100% VF	A
6	La venue en rural pour certains habitants, attirés par des logements plus accessibles, n'est pas forcément un choix	78%VF 22%VC	B



TEMPS 3

FICHE 21 COMPARAISON ENTRE ITEMS PRODUITS

Tableau comparatif des items produits par les quatre groupes

Vert foncé : Tout à fait d'accord¹

Vert clair : D'accord

Orange : Ne veut pas répondre

Rouge clair : Pas d'accord

Rouge foncé : Pas du tout d'accord

<i>Groupe Élus</i>	<i>Groupe Acteurs sociaux</i>	<i>Groupe Acteurs associatifs</i>	<i>Groupe Équipe du parc</i>
	<p>2. Il est important de créer des lieux d'échanges pour rompre l'isolement (faire se rencontrer les assistantes maternelles, les enfants non scolarisés, les parents)</p> <p>100 % VF</p>		
	<p>8. La désertification en matière de soins, services administratifs et de proximité (spécialistes, généralistes) peut poser problème, notamment pour les personnes âgées</p> <p>78%VF 22%VC</p>		
	<p>10. La venue en rural pour certains habitants n'est pas forcément un choix, attirés par des logements plus accessibles</p> <p>89%VF 11 % J</p>		

1. Couleurs de la méthode délibérative sur tableur.



TEMPS 3

FICHE 22 TABLEAU DE SYNTHÈSE

Tableau de synthèse en 30-40 items en vue du revote

1^{ère} idée-force : XXXXXX

<i>Déclinaisons</i>	<i>Items reformulés</i>	<i>Résultats méthode de concertation</i>
A	- - -	Déclinaison transversale ¹
B	- - -	Déclinaison exprimée par un ou deux groupes (exemple : acteurs sociaux et techniciens)
C		Déclinaison exprimée par un ou deux groupes (exemple : élus et acteurs associatifs)

1. Déclinaison transversale : présente au moins dans trois des quatre groupes.



TEMPS 3

FICHE 23 DÉBAT : ITEMS DE DISSENSUS**Groupe Acteurs sociaux****DÉBAT AUTOUR DES ITEMS
GÉNÉRANT DES POINTS DE VUE DIFFÉRENTS**

N° et intitulé ITEMS	Relevé de note



TEMPS 3

FICHE 24 OUTILS DE REVOTE

Parc Naturel Régional XXX

SYNTHESE des temps de consultation pour le revote

Intitulé de la question posée :

Le XXX

Nom :

Prénom :

Groupes de consultation : souligner en rouge votre groupe de consultation

- acteurs de l'action sociale
- acteurs associatifs/personnes ressources
- élus
- techniciens Parc

QUESTIONNAIRE A RETOURNER avant le XXX

- soit à la main (puis à envoyer au Parc à Mme / M. par courrier postal ou fax)
- soit par courriel

REGLES pour voter :

Les items produits dans chacun des 4 groupes de consultation, qui répondent à la question posée ci-dessus, ont été groupés dans cinq grandes orientations :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Selon votre avis personnel, classer les items, en fonction de la priorité à leur donner, en tenant compte de leur faisabilité par les acteurs du territoire. Le chiffre 1 donnant la plus forte priorité.

Exemple :

1^{ère} proposition : XXX

(classer les items de 1 à 4)

1.	
2.	
3.	
4.	





TEMPS 3

FICHE 24 OUTILS DE REVOTE (SUITE)

1^{ère} orientation :

Classer les items de 1 à 9

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	

2^{ème} orientation :

Classer les items de 1 à 4.

10.	
11.	
12.	
13.	

3^{ème} orientation :

Classer les items de 1 à 6.

Déclinaison 1

14.	
15.	
16.	

Déclinaison 2

17.	
18.	
19.	

4^{ème} proposition :

Classer les items de 1 à 7.

20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	

5^{ème} proposition :

Classer les items de 1 à 6.

27.	
28.	
29.	
30.	
31.	
32.	





TEMPS 3

FICHE 24 OUTILS DE REVOTE (SUITE)

Pour conclure le questionnaire :

AUTRES REMARQUES :

Ne pas hésitez à nous faire part d'observations relatives aux items, sur des précisions ou d'autres propositions que vous souhaitez formuler

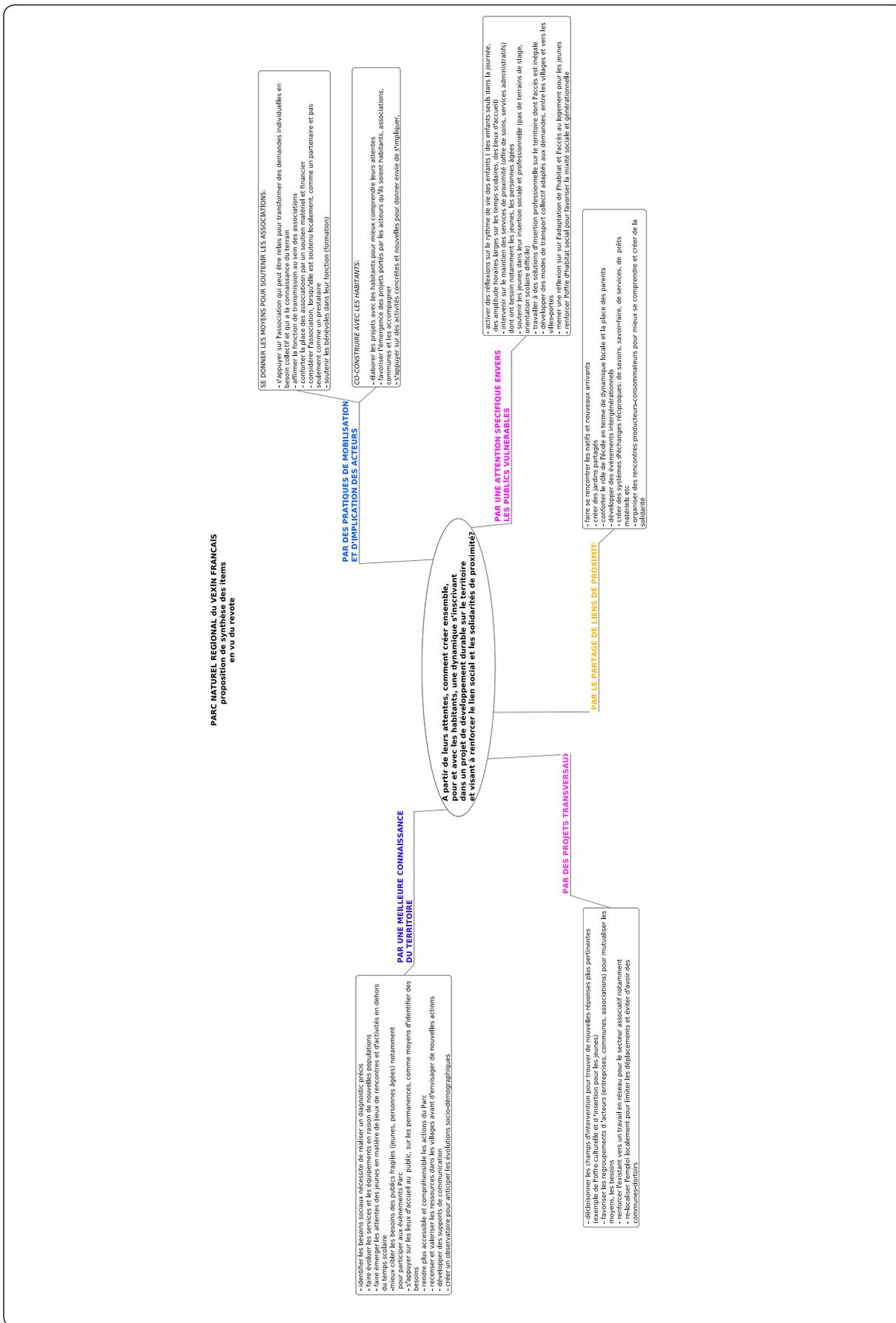
Le comité de pilotage vous remercie encore vivement pour votre contribution à ce travail pour lequel vous serez associé lors de la restitution.

A retourner avant le vendredi 21 mars 2014

- par courrier : Parc Naturel régional XXX
- par fax :
- par mail :



FICHE 25 SYNTHÈSE AVANT PASSAGE AU COMITÉ DE PILOTAGE
EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS





FICHE 26 TABLEAU DE PRÉPARATION AU PLAN D'ACTION
EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS

Tableau de la démarche « Mieux vivre ensemble » - PNR Vexin français

DÉTERMINATION D'UN PLAN D'ACTION:
Mettre en évidence les items priorisés/minorés
par les groupes tests par un jeu de couleurs

Axe 1: Croiser les connaissances et mutualiser les pratiques

ITEMS PRIORISÉS	Convergence avec charte parc (articles, initiatives)	Convergence avec des initiatives, dispositifs des partenaires	Commentaires	Perspectives
1 - Identifier les besoins sociaux en croisant les connaissances 7 - Recenser et valoriser les ressources dans les villages avant d'envisager de nouvelles actions, etc.				

Axe 2: Décloisonner les initiatives

	Initiatives du parc	Initiatives des partenaires	Opérationnalité	Dispositifs nouveaux À imaginer collectivement
2- Favoriser les regroupements d'acteurs (entreprises, communes, associations) pour mutualiser les moyens, les besoins 4 - Croiser les initiatives locales pour favoriser la vitalité des communes, limiter les déplacements, etc.				





TEMPS 4

FICHE 26 TABLEAU DE PRÉPARATION AU PLAN D'ACTION (SUITE)

EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS

Axe 3: Co-construire avec les habitants				
	Initiatives du parc	Initiatives des partenaires	Opérationnalité	Dispositifs nouveaux À imaginer collectivement
<p>5 - Favoriser l'émergence des projets portés par les acteurs, qu'ils soient habitants, associations ou communes, et les accompagner</p> <p>4 - Élaborer les projets avec les habitants pour mieux comprendre leurs attentes, etc.</p>				
Axe 4: Une attention vers des publics ciblés				
	Initiatives du parc	Initiatives des partenaires	Opérationnalité	Dispositifs nouveaux À imaginer collectivement
<p>6 - porter une attention aux publics sans transport et favoriser l'accessibilité de ses publics aux offres (culturels, loisirs...)</p> <p>2 - intervenir sur le maintien des services de proximité (offre de soins, services administratifs) etc.</p>				
Axe 5 : Partage de lien de proximité				
	Initiatives du parc	Initiatives des partenaires	Opérationnalité	Dispositifs nouveaux À imaginer collectivement
<p>5 - Favoriser les systèmes d'échanges réciproques (savoirs, savoir-faire, services, prêts matériels, etc.)</p> <p>1 - Accueillir les nouveaux habitants, favoriser les échanges, etc.</p>				



TEMPS 5

FICHE 27 DIAPORAMA « PROPOS GÉNÉRAL »



Démarche d'accompagnement « Lien social et solidarités de proximité » sur le Parc Naturel Régional xx

JOURNEE DE RESTITUTION

le



Un réseau désireux d'affirmer le volet social de leur charte

Conclusions mission « Avenir des Parcs » / ambitions :

Intégrer + les dimensions sociales et culturelles dans le développement, afin de renforcer la cohésion et les solidarités territoriales

Rôle des Parcs : Rassembleur sur le territoire, ouvert aux coopérations

- Territoires d'expérimentation (liens avec la Recherche) et d'innovation (capacité adaptation aux changements)
- Connaissance sociologique du territoire

Traduction :

- Développement social territorial : facteur d'innovation
- Modes de faire : plus attentifs à la réduction des inégalités sociales dans l'accès à la qualité de vie et à la qualité de vie environnementale
- Approche équipe plus transversale



FICHE 27 DIAPORAMA « PROPOS GÉNÉRAL » (SUITE)




OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARTAGÉE

Favoriser la co-construction de la dimension sociale et sociétale de la charte et développer des actions plus transversales

→ *Nécessité d'une autre grille de lecture du social pour les Parcs touchant des valeurs...*
 Ex : impliquer les personnes, rendre accessibles les services, toucher le plus grand nombre, favoriser la prise d'initiatives etc..

→ *...et pour traduire des enjeux sociaux :*
 Ex : éviter l'isolement, favoriser la cohabitation, améliorer l'accessibilité, retrouver la confiance

```

    graph TD
      A[Agir avec les acteurs et les habitants] --- B[+ CHARTE]
      A --- C[+ INNOVATIONS]
      A --- D[+ SENS, QUESTIONNEMENTS ET DIALOGUE]
      A --- E[+ METHODE]
      A --- F[+ ACTIONS]
    
```

3




Agir en faveur du Vivre-ensemble

Conceptions de l'action sociale...

1) centrée sur la personne

- Une prise en charge individualisée, approche sanitaire et / ou psychologique
- Dispositifs par publics, par thématiques, par tranches d'âge

Une mission d'assistance et de protection

2) centrée sur le territoire et ses habitants

- Une approche globale des problèmes sociaux,
- Des réponses apportées en proximité
- Des démarches mobilisatrices

Une mission de prévention : promotion des personnes, des groupes et développement du territoire



« remettre les questions sociales au cœur des politiques publiques »

4



TEMPS 5

FICHE 27 DIAPORAMA « PROPOS GÉNÉRAL » (SUITE)



Agir en faveur du Vivre-ensemble



1) Définir la réussite souhaitée :

« Bien cerner la situation à améliorer »

Agir sur la perte d'autonomie des personnes âgées

2) Déterminer des stratégies communes « juste équilibre entre approche globale et efforts ciblés »

Une hypothèse : le maintien dans la vie locale est une condition nécessaire pour retrouver des formes d'autonomie

Renforcer la dimension sociale dans les missions Parcs

Renforcer la dimension développement de projets pour les acteurs sociaux

Illustration : expérience d'un EHPAD

3) Conforter la capacité d'agir du territoire d'intervention :

« une culture de l'apprentissage »

Constitution d'un réseau de voisinage soutenant (bar, école, habitants-ressources, office de tourisme, ville)

4) Déterminer une échelle d'intervention claire :

« niveau d'intervention »

Une action ciblée sur une partie de la ville

5



Exemple de missions thématiques croisant avec le développement social

Tourisme et les activités sportives de pleine nature

- ⇒ Question de l'accessibilité sociale
- . Groupe de travail de la FPNRF

Habitat

- ⇒ Aborder l'habitat sans se focaliser uniquement sur la question de la préservation du patrimoine bâti avec une plus grande prise en compte des attentes sociales, notamment des publics fragilisés (démarches écoquartiers, lutte contre la précarité énergétique).
- . Étude sur les centre-bourgs et groupe de travail de la FNRF

Économie plus sociale et plus solidaire

- ⇒ En lien avec la volonté d'acteurs de l'ESS de s'ouvrir davantage sur leur territoire (Société Coopératives d'Intérêt Collectif/Pôles Territoriaux de Coopération Économique)
- . Ex : développement de Coopératives d'activités et d'emplois, recours à des systèmes d'épargne locale et financement participatif)

Alimentation durable

- ⇒ Mise en œuvre de démarches alimentaires croisant développement éco, social = l'alimentation durable
- Cf expérience du Parc Scarpe-Escout

6



TEMPS 5

FICHE 28 COMPTE RENDU DE L'ATELIER 1 - EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS**ATELIER 1****Comment, ensemble, mutualiser les pratiques
et croiser les connaissances ?**

Passons à l'action !

Titre

Objectifs

Contenu

Partenaires

Territoire

Impact attendu

Porteur de projet



TEMPS 5

FICHE 29 DÉROULEMENT : EXEMPLE DE L'ATELIER VEXIN FRANÇAIS

DÉROULEMENT ATELIER DE COPRODUCTION

Parc du Vexin français

Atelier 4 - Quelles actions expérimentales et/ou innovantes à développer vers des publics spécifiques ? Ou comment développer des actions vers des publics ciblés ?

Se connaître et poser les bases

10 min **Rappel du titre de l'atelier**

Préciser la mission et le rôle des ateliers de coproduction : une séance de travail basée sur la coopération entre les différentes parties prenantes ; elles sont destinées à construire ensemble une action qui répond à la question de l'atelier.

Règles du jeu

Les personnes interviennent à titre personnel.

Les échanges sont ouverts. L'écoute entre les participants et la prise de parole de chacun au cours de chaque séance est primordiale.

Toute critique doit être associée à une suggestion.

Les participants aux ateliers de coproduction sont également des relais, prescripteurs et explorateurs de la démarche de progrès.

Rester dans des propositions en lien avec les items de revote.

Chaque atelier de coproduction sera représenté par un duo de référents lors de séance de restitution.

20 min **Tour de table**

Nom, structure et lien par rapport à la thématique (expérience ou réflexions).

5 min **Comment ça va ?**

15 min **Lecture des propositions pour améliorer la situation**

Rapprocher avec les phrases proches. Arriver à une synthèse validée par une grande partie du groupe. L'inscrire sur le tableau.

15 min **Lecture des expériences/actions déjà existantes sur le territoire**

Voir ce qui se fait déjà afin de mieux orienter le développement d'action. Deux personnes peuvent être témoins (partenaires, mise en œuvre, contenu, lien avec la problématique...)

Construire l'action

10 min Existe-t-il des **conjunctures favorables** sur notre territoire (utilisons les leviers existants) ?

5 min Ces expériences peuvent-elles servir de supports pour répondre à la question ou serait-il intéressant de développer quelque chose de nouveau ?

35 min **Construction du ou des projets** ensemble.

10 min Finalisation et préparation de la **restitution**.

Pour votre information, rappel de la proposition et des items les plus plébiscités :

par une attention spécifique vers les publics cibles ;

- *porter une attention aux publics sans transports et favoriser l'accessibilité de ses publics aux offres/intervenir sur le maintien des services de proximité... ;*
- *travailler à des solutions d'insertion professionnelles sur le territoire.*



TEMPS 5

FICHE 30 ORGANISATION DE LA RESTITUTION - EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE RESTITUTION SUR LE PNR DU VEXIN FRANÇAIS

Les plénières du matin proposent une restitution des travaux menés tout au long de la démarche afin d'identifier les situations à améliorer.

Les ateliers de production de l'après-midi réunissent les élus, les techniciens, les acteurs du social et du monde associatif qui ont participé aux ateliers de réflexion. Ils correspondent à des séances de travail basées sur la coopération entre les différentes parties prenantes; ils sont destinés à construire le futur plan d'action de la démarche.

- 9 h **Accueil des participants autour d'un café.**
- 9 h 15 **Discours de Ghislaine Lapchin-de Poulpiquet**, vice-présidente déléguée à l'éducation et à la vie locale du PNR du Vexin français.
- 9 h 30 **Introduction d'Agnès Lanthier**, directrice du PNR du Vexin français.
Présentation d'un portrait du territoire à multicritères.
- 10 h **Interventions de Stéphane Adam**, coordinateur du pôle patrimoine et développement durable à la Fédération des PNR d'Île-de-France, de **Claudine Pézeril**, experte associée à Mairie-conseils, et de **Chantal Auriel**, chargée de mission éducation au PNR du Vexin français.
Présentation de la démarche, du contexte et des résultats des ateliers de réflexion. Rappel des échanges, questionnements soulevés lors des groupes tests et comité de pilotage.
- 11 h **Diaporama du retour d'expérience du PNR Scarpe-Escout.**
11 h 15 Débat/Questions-réponses.
- 11 h 30 **Ateliers** où chacun indique des actions déjà existantes sur lesquelles il serait possible de s'appuyer et répondre à la question « À quoi ressemblerait la situation si elle était améliorée ? »
- 12 h 30 Buffet partagé sur place.
- 13 h 45 **Ateliers de production** (4 ateliers d'une quinzaine de personnes) (inscription préalable ?)
Une réflexion entre professionnels et représentants institutionnels pour construire un plan d'action.
- 16 h **Restitution** des ateliers en plénière par les rapporteurs et conclusions sur les « chantiers » à conduire d'ici à 2015.
- 17 h **Clôture de la journée par Marc Giroud**, président du PNR du Vexin français.





TEMPS 5

FICHE 30 ORGANISATION DE LA RESTITUTION (SUITE)

EXEMPLE DU VEXIN FRANÇAIS

PROGRAMME DES ATELIERS

Les quatre ateliers ont été conçus à partir des propositions formulées autour de la question commune posée aux quatre groupes test : **« À partir de leurs attentes, comment créer ensemble, pour et avec les habitants, une dynamique s'inscrivant dans un projet de développement durable sur le territoire et visant à renforcer le lien social et les solidarités de proximité ? »**

Réponse 1 – Par et pour une meilleure connaissance du territoire

Atelier 1 – Comment ensemble croiser les connaissances et mutualiser les pratiques ?

Mieux connaître un territoire et cerner les besoins de ces habitants est important avant de définir les actions à mettre en œuvre. Comment favoriser cette connaissance ? Par un diagnostic ? En recensant l'existant ? Quels outils développer ?

Réponse 2 – Par des projets transversaux

Atelier 2 – Quels dispositifs pour construire ensemble ?

La co-construction de projets entre acteurs sociaux, culturels, institutionnels implique la mise en place de partenariat ou la mise en réseau. Par contre, il peut être difficile de concilier les objectifs d'un projet construit entre acteurs qui s'additionne à la difficulté de correspondre aux objectifs des politiques publiques.

Réponse 3 – Par la mobilisation des acteurs – co-construire avec les habitants

Atelier 3 – Comment impliquer et mobiliser les habitants ?

Élaborer des projets avec les habitants permet de mieux cerner leurs attentes. Cela peut favoriser la citoyenneté des habitants et dynamiser le lien social. Mais quels sont les enjeux ? Qui est concerné ? Quelle est la valeur ajoutée ?

Réponse 4 – Par une attention spécifique vers les publics cibles

Atelier 4 – Quelles actions expérimentales et/ou innovantes à développer vers des publics spécifiques ? Ou comment porter une attention vers des publics ciblés ?

L'attention est à porter vers des publics empêchés ou qui ne sentent pas concernés par les actions que nous menons. Comment favoriser cette accessibilité ? Comment créer de nouvelles solutions dans la mesure du possible.

Des structures intermédiaires présentes sur le territoire, de nouvelles formes d'accueil à inventer ? Des passerelles à trouver entre acteurs touristiques et culturels et acteurs du social ?



Réalisation graphique :
Edire/Studiograph